



**RÉPERTOIRE DES PARTENAIRES
ZÉRO PESTICIDE DES COLLECTIVITÉS**
**LA FORMATION ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**
Version 2018

Le mot du président du cnfpt

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte interdit l'usage des pesticides dans les espaces verts et sur les voiries en dehors des exceptions prévues par la loi, depuis le 1er janvier 2017. Ces mesures d'interdiction concerneront aussi les particuliers à partir du 1er janvier 2019.

Les collectivités sont amenées à développer des alternatives pour l'entretien des espaces publics et à accompagner les jardiniers amateurs pour favoriser l'appropriation de ces mesures. L'évolution de la réglementation légitime les pratiques innovantes de gestion sans pesticides des espaces publics.

Le CNFPT est proactif pour accompagner ces démarches qui contribuent à la maîtrise des dépenses de fonctionnement des collectivités, à la protection de la santé des agents territoriaux et des citoyens, à la préservation de la biodiversité et à la diminution de la vulnérabilité de nos territoires au changement climatique. Depuis 2012, l'établissement encourage et soutient le développement des politiques publiques zéro pesticide en proposant, dans toutes les régions, une offre nationale dédiée pour tous les espaces publics concernés (espaces verts, cimetières, voiries, terrains de sports, milieux aquatiques) et accessible à tous les agents concernés.

Le CNFPT est aussi activement engagé dans l'animation d'un réseau national de partenaires publics, de réseaux professionnels et d'associations, afin de mutualiser la veille, de mettre à disposition des ressources méthodologiques et pédagogiques et de favoriser l'émergence de coopérations et de partenariats au service de la transition vers les espaces publics zéro pesticide.

Ce répertoire des partenaires publics et associatifs, réalisé par le CNFPT et Plante & Cité, est l'aboutissement d'une coopération active entre l'ensemble de ces partenaires. Il apporte des éclairages sur les missions, les ressources et les moyens proposés par chacun des acteurs et des réseaux professionnels. Je souhaite qu'il nourrisse les réflexions stratégiques au sein des collectivités, qu'il suscite des partenariats locaux et qu'il renforce l'accès à notre offre de service public, pour stimuler l'évolution des compétences des agents territoriaux et renforcer leur expertise, au service de la transition écologique pour la croissance verte.

François DELUGA

SYNTHÈSE DES MISSIONS DES PARTENAIRES DU ZÉRO PESTICIDE

État et Établissements publics

- Agences de l'eau
- Agence Française pour la Biodiversité
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Ministère de la Culture
- Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Réseaux professionnels territoriaux

- AITF
- AVPU
- HORTIS

Réseaux professionnels d'accompagnement des collectivités

- AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE EN ÎLE-DE-FRANCE (ARB îdF)
- ARPE PACA
- FNJFC
- FPNRF
- FREDON France
- Noé
- Réseau JTSE Noé
- Semaine pour les alternatives aux pesticides
- TELA BOTANICA
- Union Nationale des CPIE

Recherche et transfert

- Plante & Cité

Organismes de formation publics des collectivités

- CNFPT : siège et directions développement durable et ingénierie pédagogique

Chartes régionales d'accompagnement zéro pesticide

Labels

SYNTHÈSE DES MISSIONS DES PARTENAIRES DU RÉSEAU ZÉRO PESTICIDE

	Financement	Réglementation	Organisme de formation agréé	Recherche et transfert	Conseils et accompagnement	Production / Valorisation / Diffusion de documents d'information	Animation d'échanges professionnels	Porteurs de label
Agences de l'eau	x				x	x	x	
Agence Française pour la Biodiversité (AFB)	x	x	x	x	x	x	x	x
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA)	x	x	x	x	x	x	x	x
Ministère de la Culture	x	x	x	x	x	x	x	
Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES)	x	x	x	x	x	x	x	x
Association des Ingénieurs Territoriaux de France (AITF)					x	x	x	
Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU)					x	x	x	
HORTIS			x		x	x	x	
AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE EN ÎLE-DE-FRANCE (ARB îdF)			x		x	x	x	x
Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE) PACA			x		x	x	x	
Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs (FNJFC)			x		x	x	x	
Parcs Naturels Régionaux (FPNRF)					x	x	x	x
FREDON France		x	x		x	x	x	x
Noé					x	x	x	x
Réseau Jardin dans tous ses états (JTSE)			x		x	x	x	
Semaine pour les alternatives aux pesticides					x	x	x	
TELA BOTANICA			x		x	x	x	
Union Nationale des CPIE			x		x	x	x	x
Plante & Cité				x		x		x
CNFPT			x		x	x	x	

Agences de l'eau

www.lesagencesdeleau.fr



missions générales et transversales

Les agences de l'eau sont des établissements publics du ministère en charge du Développement durable. Six agences couvrent le territoire national : Agence de l'eau Adour-Garonne, Agence de l'eau Artois-Picardie, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Agence de l'eau Rhin-Meuse, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Agence de l'eau Seine-Normandie. Elles ont pour missions de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques. Pour atteindre ces résultats de gestion durable de l'eau, les agences de l'eau disposent d'instruments économiques (redevances et subventions) : <http://www.lesagencesdeleau.fr/les-agences-de-leau/les-leviers-daction-des-agences-de-leau/>

missions dédiées au zéro pesticide

- Soutien financier aux initiatives zéro pesticide (accompagnement, achat de matériel alternatif...).
- Exemple : « Terre saine, communes sans pesticides », 
- L'agence de l'eau Rhône- Méditerranée & Corse offre 50 % d'aides aux collectivités.

communication

- Soutien technique et financier aux actions de communication en faveur de la protection de la ressource en eau et de la réduction des pesticides.
- Plaquette à destination des élus et responsables espaces verts et voiries.

ressources, veille, méthodologie et formation

- www.eau-seine-normandie.fr
 - www.eau-artois-picardie.fr
 - www.eau-loire-bretagne.fr
 - www.eau-adour-garonne.fr
 - www.eaurmc.fr
 - www.eau-rhin-meuse.fr
- Pédagogie active : les classes d'eau à destination des élus, écoles.

événements organisés

- Organisation de forums territoriaux et de manifestations territoriales.

labels

- Soutien des labels EVE et Terre Saine, communes sans pesticides. 

collaboration avec le cnfpt

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Soutien méthodologique et financier des collectivités territoriales formées au CNFPT.

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

www.afbiodiversite.fr



missions générales et transversales

L'A.F.B., créée au 1er janvier 2017 par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages est un Établissement public du ministère en charge de l'environnement. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité. Elle contribue à l'élaboration de plans d'actions et de stratégies de gestion de la biodiversité au niveau national : espèces exotiques envahissantes, poissons migrateurs, trame verte et bleue, continuité écologique des cours d'eau... L'A.F.B. s'appuie sur un ancrage territorial fort composé de services centraux avec 3 pôles (Vincennes, Brest et Montpellier) et des implantations territoriales (7 directions régionales, 6 antennes de façades, 10 parcs naturels marins, 3 directions interrégionales...).

Ce nouvel établissement est le fruit de l'union des compétences, des expériences et des actions de l'Agence des aires marines protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et Parcs nationaux de France.

missions dédiées au zéro pesticide

- L'Agence soutient financièrement le Plan Ecophyto 2 (environ 40 millions d'euros d'aides par an), qui vise à favoriser la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires à la fois dans leurs usages agricoles et non agricoles (dont l'accompagnement de la campagne « Zéro pesticide »).

communication

- Accompagnement du déploiement des atlas de la biodiversité communale (ABC).
- Soutien aux sciences participatives (financement du programme « Vigie Nature École »).
- Vidéos expliquant les enjeux de la police de l'environnement : <http://www.afbiodiversite.fr/fr/node/533>

ressources, veille, méthodologie et formation

- 9 centres de ressources :
 - Trame verte et bleue
 - Génie écologique
 - Natura 2000
 - Cours d'eau
 - Zones humides
 - Outre-Mer/Te Me Um
 - Aires d'alimentation des captages
 - Espèces exotiques envahissantes
 - Forum des gestionnaires d'aires marines protégées
- Formations AFB : <https://formation.afbiodiversite.fr/>
- Outils pour la gestion quantitative de la ressource en eau : <http://www.onema.fr/rubrique/outils-gestion-quantitative-ressource-eau>

événements organisés

- Co-organisateur de la journée « Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité » avec Natureparif, Plante & Cité...
- Colloque – « Biodiversité et Collectivités, quelles opportunités pour les territoires ? » en partenariat avec le CNFPT – 7-8 février 2018 à Montpellier

Labels et concours

- Co-organisateur du Concours Capitales Françaises de la Biodiversité

collaboration avec le cnfpt

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Convention nationale CNFPT-AFB pilotée par l'INSET de Montpellier.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

agriculture.gouv.fr



missions générales et transversales

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation met en œuvre la politique du Gouvernement dans le domaine de l'agriculture, des industries agroalimentaires, de la forêt et du bois. Il prépare et met en œuvre la politique de l'alimentation, en liaison avec le ministère de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique et le ministre des Affaires sociales et de la Santé. Il participe à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de commerce international. À ce titre, il est associé à sa représentation dans les instances internationales traitant de ces questions.

missions dédiées au zéro pesticide

- Animateur de la version 2 du Plan Ecophyto : nouvelles orientations du plan.
- Porteur du Certiphyto : détention du certificat individuel pour tout acte professionnel portant sur l'utilisation, la distribution, le conseil ou la vente de produits phytopharmaceutiques.

communication

- agriculture.gouv.fr/ecophyto : communication quotidienne sur les actualités liées au Plan Ecophyto.
- Mise en place du réseau Dephy, dédié à la démonstration, à l'expérimentation et à la production de références. Le réseau Dephy s'appuie sur un ensemble d'exploitations agricoles et sur un réseau de sites expérimentaux.

ressources, veille, méthodologie et formation

- Publication des *Bulletins de santé du végétal*.
- Porteur du site Internet : agriculture.gouv.fr/ecophyto
- Porteur du site Internet www.ecophytopro.fr

collaboration avec le cnfpt

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

SERVICES DÉCONCENTRÉS DRAAF

Exemple Île-de-France : driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr (sites DRAAF régionales)

missions générales et transversales

Les DRAAF mettent en œuvre au niveau de la région la politique nationale en matière d'alimentation, d'agriculture et de forêt.

Les DRAAF soutiennent le pilotage des actions du plan Écophyto au niveau régional.

missions dédiées au zéro pesticide

- Animateur du plan Écophyto II (JEVI).
- Soutien aux chartes régionales **zéro pesticide**  et partenaire du label **Terre saine** 

communication

- Supports régionaux nombreux : www.ecophyto-pro.fr/fiches/fiche/18

Exemples :

- Guide de bonnes pratiques phytosanitaires - *Entretien des espaces verts et voiries;*

- Document : *Moins de produits phytosanitaires pour l'entretien des routes, autoroutes et voies ferrées;*

- Guide technique : *Les produits phytosanitaires et votre santé.*

- Enquête DRIA AF 2017 : Structure animatrice participant à la réduction des produits phytosanitaires

événements organisés

- Organisation de Journées techniques en région.
Exemple : « Vers le zéro phyto dans les espaces publics », réunion organisée par la DRIA AF en octobre 2014 en Île-de-France.

labels

- Soutien aux chartes d'accompagnement vers le zéro pesticide. 

collaboration avec le cnfpt

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.

RÉSEAU DGER, ENSEIGNEMENT AGRICOLE

www.chlorofil.fr (référentiels de formation Certiphyto)

www.chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/animation-et-developpement-des-territoires/reseaux.html

(Réseau Hortipaysage) : réseau thématique de la DGER (Appui aux écoles agricoles)



missions générales et transversales

La direction générale de l'enseignement et de la recherche du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation exerce les compétences du ministère relatives à la formation initiale et continue, à la recherche, à la politique d'innovation et au développement.

La direction a la responsabilité des orientations pédagogiques et de l'activité éducatrice de tous les établissements, centres ou organismes de formation et d'enseignement supérieurs et techniques, publics et privés.

missions dédiées au zéro pesticide

- Appui pédagogique zéro pesticide.

communication

- animateur du réseau national enseignement agricole (Horticultures et Paysages).
- Gestion des outils de diffusion (Site Internet, twitter...) du domaine de la mission.
<https://twitter.com/hpaysage>: communication quotidienne sur les actualités en lien avec agroécologie et autres du réseau national Hortipaysage (DGER).

ressources, veille, méthodologie et formation

- Plateforme collaborative de l'enseignement agricole en Horticultures et Paysages reseau-horti-paysages.educagri.fr/
- Veille juridique, technique et scientifique pour l'enseignement agricole.
- Contributeur aux ressources thématiques (DVD, ouvrages et guides...) editions.educagri.fr/fr/35-amenagement

événements organisés

- Colloques, séminaires et rencontres des acteurs du réseau national Hortipaysage.

Labels

- Valorisation/diffusion [ÉcoJardin©](#), appui Plante & Cité (gestion et aménagement des espaces) et Plante Bleue, appui ASTREDHOR (productions horticoles ornementales), concours de reconnaissance des végétaux, MOF – MAF et autres...

collaboration avec le cnfpt

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Membre du comité d'experts du pôle de compétences Paysage et Biodiversité du CNFPT.



missions générales et transversales

Editions Educagri est un Site d'information et de promotion des établissements publics d'enseignement agricole. Editions Educagri, la maison d'édition de l'enseignement agricole, a pour mission d'édi- ter, de produire, de diffuser et de valoriser des ressources pluri médias de qualité (livres, vidéos, cédéroms, ressources en ligne) à destination, en priorité, des différents publics de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles : apprentis, stagiaires, élèves, étudiants, enseignants, formateurs, cadres, personnels ad- ministratifs, partenaires des établissements.

missions dédiées au zéro pesticide

- Collaboration avec le CNFPT pour la diffusion de ressources zéro pesticide.

communication

- En lien avec la diffusion des ressources co-construites.

ressources, veille, méthodologie et formation

- Édition du DVD « *Villes-Nature vers le zéro pesticide. Cohérences territoriales, paysagères et sociales* », 2011. Cette édition fait suite au colloque européen territorial AITF (Association des ingénieurs territoriaux de France)/CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) « *Villes - Nature vers le zéro pesticide* » qui s'est tenu à Versailles en décembre 2010. Des experts (chercheurs, sociologues, politologues, scientifiques, spécialistes de l'art du paysage, responsables de SEVE) ont témoigné de cette construction partagée des territoires zéro pesticide porteurs de sens pour les usagers.
- Mise à disposition du catalogue général des éditions Educagri : [editions.educagri.fr/num /catgeneral /desktop/index.html](http://editions.educagri.fr/num/catgeneral/desktop/index.html)

collaboration avec le cnfpt

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Co-conception de 5 DVD, supports pédagogiques pour les lycées agricoles et le CNFPT (INSET Montpellier-Éducagri).

MINISTÈRE DE LA CULTURE

www.culture.gouv.fr



missions générales et transversales

Le ministère de la Culture met en œuvre, conjointement avec les autres ministères intéressés, les actions menées par l'État en vue d'assurer le rayonnement de la culture française et de favoriser les échanges avec les autres cultures du monde.

À l'échelle régionale, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) veille à la cohérence d'une politique globale en région, notamment en ce qui concerne l'aménagement culturel du territoire, en consolidant le maillage des équipements culturels et en favorisant l'émergence de lieux de proximité (musées, salles de spectacles, bibliothèques).

missions dédiées au zéro pesticide

- Le ministère de la culture attribue le label "**Jardin remarquable**" aux propriétaires et gestionnaires s'engageant à assurer un entretien régulier de l'ensemble du jardin dans le respect de la qualité environnementale.
- Gestion des parcs historiques relevant du ministère de la Culture et des domaines d'État.
- Animation des programmes « Rendez-vous aux jardins » dans les jardins publics et privés.

<https://rendezvousauxjardins.culturecommunication.gouv.fr/>

communication

- Fiches pratiques sur la gestion des parcs et jardins historiques :
 - les plans de gestion des jardins ;
 - gérer un jardin remarquable ;
 - composer avec la tempête dans un parc remarquable.

www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Travaux-sur-un-objet-un-immeuble-un-espace/Focus/Intervenir-dans-un-parc-ou-un-jardin-protége

ressources, veille, méthodologie et formation

- Actes des journées d'étude : « Rendez-vous aux jardins ». www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Presentation/Focus/Parcs-et-jardins

événements organisés

- Rendez-vous aux jardins (chaque année, le premier week-end de juin).
« Adoptez un jardin » (à destination du public scolaire)
- Journées européennes du patrimoine (chaque année le 3^e week-end de septembre).

labels

- Label « **Jardin remarquable** » 
- Partenaire du label **EcoJardin©** 
- Partenaire du label espace végétal écologique
- Eve® Partenaire du **programme Jardins de Noé** 

collaboration avec le cnfpt

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.

Ministère de la transition écologique et solidaire

www.ecologique-solidaire.gouv.fr



missions générales et transversales

Le ministère de la Transition écologique et solidaire prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du développement durable, de l'environnement et des technologies vertes, de la transition énergétique et de l'énergie, notamment en matière tarifaire, du climat, de la prévention des risques naturels et technologiques, de la sécurité industrielle, des transports et de leurs infrastructures, de l'équipement, de la mer, à l'exception de la construction et de la réparation navales, ainsi que dans les domaines des pêches maritimes et de l'aquaculture. Il élabore et met en œuvre la politique de lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique. Il promeut une gestion durable des ressources rares. Il est chargé des relations internationales sur le climat.

missions dédiées au zéro pesticide

- Copilote du Plan Ecophyto II et pilote de l'Axe 4 dédié aux JEVI.

Communication

2015 : nouvelle campagne vers les jardiniers amateurs et vers les collectivités. www.jardiner-autrement.fr/la-campagne

2016 : Politique des Paysages

2017: Stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes

L'AFB conduit les campagnes de communication du MTES vers les collectivités et les jardiniers amateurs

ressources, veille, méthodologie et formation

- www.ecophyto-pro.fr à destination des professionnels des Jardins Espaces Végétalisés Infrastructures (mise en place de la FAQ Loi Labbé)
- www.jardiner-autrement.fr à destination des jardiniers amateurs.
- Coordonne le centre de ressources pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue : www.trameverteetbleue.fr.
- Ma commune sans pesticide - Le guide des solutions.

événements organisés

- Opération « **Terre saine, communes sans pesticide** »  (lancée en mai 2014).
- Organisation du Grand Prix National du Paysage.

labels

- Animation du réseau des collectivités zéro pesticide : dépôt des candidatures au Label depuis mars 2015 sur la plateforme www.ecophyto-pro.fr (plus de 200 collectivités labellisées)

collaboration avec le cnfpt

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Nombreux partenariats avec le CNFPT pour les événementiels nationaux, régionaux et la veille.
- Membre du comité d'experts du pôle de compétences Paysage et biodiversité du CNFPT.
- Le CNFPT est partenaire du **label national Terre saine**. 

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

SERVICES DÉCONCENTRÉS DREALExemple PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr (sites DREAL régionales)**missions générales et transversales**

Sous l'autorité du préfet de région, la DREAL assume des missions majoritairement dédiées à la mise en œuvre du Grenelle Environnement.

Elle est chargée :

- d'élaborer et mettre en œuvre les politiques de l'État ; en matière d'environnement, de développement et d'aménagement durables ; en matière de logement, notamment l'offre de logement, la lutte contre l'habitat indigne et la rénovation urbaine ;
- de veiller à l'intégration des principes et objectifs de développement durable dans la mise en œuvre des actions conduites par l'État ;
- d'évaluer ou faire évaluer l'impact environnemental de ces actions ;
- d'assister les autorités administratives dans leur rôle d'autorité environnementale sur les plans, programmes et projets ;
- de contribuer à la définition de la stratégie du ministère et des établissements publics en région et piloter sa mise en œuvre ;
- de promouvoir la participation des citoyens dans l'élaboration des projets du ministère ayant une incidence sur l'environnement ou l'aménagement du territoire ;
- de contribuer à l'information, la formation et l'éducation des citoyens aux enjeux du développement durable ;
- de contribuer à sensibiliser les citoyens aux risques.

missions dédiées au zéro pesticide

- Soutien aux chartes régionales zéro pesticide.
Exemple : [Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages.](#) 🔍

communication

- Sites des DREAL régionales. Exemple PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr

ressources, veille, méthodologie et formation

- Mise à disposition sur les sites régionaux de nombreuses publications régionales et nationales sur la gestion de la ressource en eau.

événements organisés

- Partenaire de journées techniques « Zéro pesticide ». Exemple : journée technique « Zéro pesticide » pour informer et mobiliser les collectivités de Languedoc-Roussillon (2011).

collaboration avec le cnfpt

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.

AITF - GROUPE DE TRAVAIL « ESPACES VERTS, NATURE ET PAYSAGES » - GROUPE DE TRAVAIL « PROPRETÉ »

www.aitf.fr



missions générales et transversales

La volonté de l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France est de créer un réseau d'échange professionnel. Le groupe de travail « Espaces verts, nature et paysages » de l'AITF traite plus précisément des problématiques liées à l'aménagement et à la création d'espaces verts, de terrains sportifs de plein air et à la gestion d'espaces naturels. L'Association qui soutient la recherche en partenariat avec Plante & Cité, a une mission d'organisation (mise en place d'indicateurs d'espaces verts...), de formation en partenariat avec le CNFPT, de conseil auprès d'instances nationales (Comité national des villes et villages fleuris,...), de recherche qualitative (Fascicule 35, Quali-paysage, Réseau Normes,...).

missions dédiées au zéro pesticide

- Partenaire d'événements territoriaux en rapport avec le zéro pesticide pour contribuer à la mutualisation des expériences entre ingénieurs territoriaux.

communication

- Site AITF et convention concernant le journal spécialisé «INGENIERIE TERRITORIALE » depuis 2015.

ressources, veille, méthodologie et formation

- Dossiers dans les revues territoriales.
- Articles sur les retours d'expériences dans les revues professionnelles.
- Certains membres de l'AITF sont formateurs et experts sur la thématique du zéro phyto (conférences et chargés de cours).

Evènements organisés

- Partenaire du Concours Capitales Françaises de la biodiversité
- Coorganisation avec le CNFPT du colloque «Les villes – Nature, vers le zéro pesticide» (Versailles 2010).
- Coorganisation de l'événement « Jardin, nature, paysage, les villes se font labels » avec le CNFPT (Nantes 2014).
- Coorganisation de journées techniques sur les alternatives au désherbage chimique (Versailles 2009) (Plante & Cité)
- Coorganisation de journées techniques sur la gestion écologique des cimetières (2013 et 2015) (CNFPT/ Plante & Cité /Natureparif /AITF).
- Coorganisation de 4 journées thématiques par an.
- Organisation annuelle des Rencontres nationales de l'ingénierie publique : Le Havre 2017 : «Construire ensemble la résilience par la biodiversité»,

Labels

- Partenaire du Label **EcoJardin**  et membre du groupe de travail pour sa création
- Membre du comité de pilotage de « COMPAMED » et des «baromètres et pilotage des espaces verts » (Plante & Cité).

collaboration avec le cnfpt

- Partenaire national du CNFPT pour la coproduction de colloques, séminaires, journées d'échanges AITF/ CNFPT
- L'AITF est membre du comité d'experts du pôle de compétences paysage et biodiversité du CNFPT.
- Élaboration d'un DVD sur les techniques alternatives au désherbage chimique 2015.
- Mission de formation, en partenariat avec le pôle de compétences paysage et biodiversité du CNFPT.

ASSOCIATION DES VILLES POUR LA PROPRETE URBAINE

www.avpu.fr



missions générales et transversales

L'association des villes pour la propreté urbaine a créé un outil d'évaluation commun pour tous les adhérents – collectivités, fédérations et associations professionnelles – Indicateurs objectifs de propreté. Chaque adhérent reçoit une analyse trimestrielle de ses évaluations. Elle favorise les échanges entre adhérents.

missions dédiées au zéro pesticide

- L'AVPU a initié un groupe de réflexion (club AVPU) sur la thématique du « zéro phyto » orientée sur la propreté urbaine.

communication

- Mise à disposition de kits de communication aux communes adhérentes sur le site www.avpu.fr (« Le kit mégots »).

ressources, veille, méthodologie et formation

- Newsletter, articles dans magazine Technicité, campagnes de communication.

Evènements organisés

- Organisation des « Rencontres Européennes 2017 de la Propreté Urbaine – Versailles : <http://www.avpu.fr/R-euro-2017.html>
- Organisation des « Rencontres Franco-Allemandes de la Propreté Urbaine » en mars 2015 : www.avpu.fr/RFA-2015.html
- Organisation des Rencontres adhérents en 2014.
- Organisation des Rencontres européennes de la propreté urbaine en 2012.
- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT

HORTIS – LES RESPONSABLES D'ESPACES NATURE EN VILLE

www.hortis.fr



missions générales et transversales

HORTIS fédère un réseau de 600 directeurs des espaces verts et des acteurs du monde du paysage ayant en charge sur le terrain de gérer, développer et sauvegarder le patrimoine végétal et son environnement.

L'association permet un partage de savoir-faire entre professionnels et constitue un appui à la formation.

Elle mutualise des savoirs et des expériences en matière d'horticulture, de paysage dans le secteur privé et public.

missions dédiées au zéro pesticide

- Signature des accords-cadres du plan Ecophyto.
- Participation au Groupe de travail des accords cadre ZNA.
- Participation à la mise en place du label « Terre Saine ».
- Participation au plan Nature en ville.
- Travaux avec Plante & Cité (étude Compamed).
- Audition au Sénat dans le cadre de la loi Labbé.
- Audition à l'Assemblée nationale suite au rapport Potier.

Communication

- Revue spécialisée De ville en ville, diffusée dans les réseaux territoriaux et les lycées agricoles.

ressources, veille, méthodologie et formation

- Articles sur les retours d'expériences.
- Appui à la formation.
- Les cahiers de l'observatoire Mutuelle Nationale Territoriale sur le métier de jardinier (Hortis/CNFPT/Mutuelle Nationale Territoriale) en format papier et en version vidéo.

Evènements organisés

- Journées techniques régionales 4 fois par an *in situ* dans une collectivité territoriale.
- Colloque/Congrès national annuel :
 - En 2016** - Du patrimoine vert au maillage vert : évolution ou révolution sociétale ? (Partenariat avec la ville d'Albi et l'association Internationale World Urban Parks).
 - En 2017** – Des espaces verts au service de la santé (Grand Lyon).
 - En 2018** - Du végétal produit au végétal patrimoine (Reims).

labels

- Partenaire du label Villes et villages fleuris. 
- Partenaire du label EcoJardin 

collaboration avec le cnfpt

- Coproduction d'événementiels et de ressources avec le CNFPT.

AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE EN ÎLE-DE-FRANCE (ARB îdF)

www.arb-idf.fr

AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ



missions générales et transversales

Créée en 2018, l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB îdF) est le fruit d'un partenariat fort entre la Région Île-de-France et l'Agence française pour la biodiversité (AFB), avec l'IAU îdF comme opérateur et le soutien de l'État et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. L'ARB îdF constitue une plateforme de coopération renforçant les missions de services publics de ces organismes. Forte des 10 années d'acquis de Natureparif, son objectif est de renforcer l'action engagée et de l'ancrer durablement dans les territoires, tout en contribuant activement à la Stratégie nationale pour la biodiversité. Avec une nouvelle fonction d'ingénierie, l'Agence travaillera aussi à l'émergence et l'essaimage de projets vertueux. Département dédié à la biodiversité de l'IAU îdF, c'est la 1^{re} Agence régionale de la biodiversité opérationnelle sur le territoire français.

missions dédiées au zéro pesticide

- L'agence accompagne la mise en œuvre de la politique de réduction des pesticides de la Région Ile-de-France en sensibilisant le plus grand nombre aux nouvelles pratiques de gestion écologique permettant d'évoluer vers l'arrêt de l'usage des intrants chimiques et en valorisant les gestionnaires qui sont passés au zéro pesticide.

- Site, exposition, guides pratiques, conférences grand public, rencontres techniques et formations.

ressources, veille, méthodologie et formation

- **Ressources disponibles** <http://arb-idf.fr/article/objectif-zero-pesticides-en-ile-de-france> :
- Actes de la rencontre « *Cimetières et terrains de sports sans pesticides ?* ».
- Exposition « Zéro pesticide dans nos villes et villages ».
- Guide de conception et de gestion écologique des cimetières.
- Guide du jardin écologique.
- Guide de gestion écologique des espaces collectifs publics et privés.
- Indicateur : objectif « zéro pesticide » et les collectivités d'Île de France (publié en 2012, 2014 et 2016).
- Panneaux de communication sur la gestion écologique.
Clip vidéo sur la gestion écologique : <http://www.dailymotion.com/video/x65dxrm>.
- Formations sur la thématique "Gestion écologique."

événements organisés

- Organisateur de rencontres et journées techniques.
Exemples:
 - Journée technique sur la gestion écologique des cimetières;
 - Rencontre sur le zéro pesticide et les espaces à contraintes;
 - Rencontres annuelles EcoJardin©.
- Porteur du Concours Capitale Française de la Biodiversité

labels

- Gestionnaire et animateur du label **EcoJardin©** 

collaboration avec le cnfpt

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Coproduction d'événementiels et veille avec le CNFPT.

AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCODÉVELOPPEMENT PACA

www.arpe-paca.org



missions générales et transversales

L'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement est une agence publique régionale qui a pour mission principale de développer et aider à la prise en compte de l'environnement et du développement durable dans tout projet relatif au territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le compte des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

Fruit de la volonté commune de la Région et des départements de disposer en région d'un outil technique de terrain, l'Agence opère au quotidien pour initier et accompagner le montage de projets, explorer et valider de nouveaux procédés d'interventions pour sensibiliser, informer et animer.

missions dédiées au zéro pesticide

- Appui aux collectivités dans la gestion durable des espaces verts, dans le prolongement de la création de l'observatoire régional de la biodiversité.
- Incitation des collectivités de la région à se lancer dans des démarches : de réduction de l'utilisation des pesticides ; de plans de désherbage ou de gestion différenciée, plan local de biodiversité, etc.

communication

- Site ressources www.territoires-durables-paca.org : ressources thématiques « Espaces verts et naturels » et « Biodiversité ».

ressources, veille, méthodologie et formation

- Outils de communication mis à disposition : une exposition « Zéro pesticide dans nos villes et villages de PACA », deux livrets *Jardiner sans pesticides (potagers / jardins d'ornement)*.
- Guides, plaquettes, films, retours d'expériences, etc.
- Bulletin d'information mensuel diffusé par mail (flash infos).
- Cartographies (collectivités engagées dans la gestion durable des espaces verts/collectivités engagées dans le label Ville nature).
- Animation d'un réseau « Espaces Verts et Développement Durable » permettant la diffusion et l'échange de bonnes pratiques entre collectivités.

événements organisés

- Organisateur de rencontres et de journées techniques.
- Pilote en région PACA de l'opération « Jardiner au naturel, ça coule de source ».
- Partenaire du Concours Capitale française de la biodiversité depuis 2014.

Labels

- animateur pour le territoire de Provence Alpes Côte d'Azur de l'opération « label Ville nature » et [Concours Capitale Française Biodiversité](#) 🔍

JARDINS FAMILIAUX ET COLLECTIFS

www.jardins-familiaux.asso.fr



missions générales et transversales

Reconnue d'utilité publique en 1909, la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs (FNJFC) est la référence française des jardins familiaux. Elle crée, réhabilite, aménage et gère des groupes de jardins. Elle rassemble 25000 familles de jardiniers réparties sur 250 structures associatives. En Île-de-France, elle gère pour les collectivités et les bailleurs sociaux, plus de 3500 parcelles de jardins sur 85 sites. Le bureau d'étude Sites et Jardins, filiale de la FNJFC, accompagne les collectivités et les bailleurs sociaux dans la création, la réhabilitation de jardins familiaux ainsi que dans l'aménagement de divers espaces publics naturels.

missions dédiées au zéro pesticide

- Signataire de l'accord cadre du 2 avril 2010 du plan Ecophyto 2018.

communication

- Communiqués de presse
- Galerie vidéos
- Revue de presse

ressources, veille, méthodologie et formation

- « Promotion des pratiques de jardinage au naturel au sein des associations de jardiniers et des groupes de jardiniers gérés en direct par le biais d'une charte et de l'inscription de règles dans le règlement intérieur. Animation régulière des sites de jardins sur les techniques de culture écologiques.
- Prestation de service auprès des collectivités dans la réalisation d'études de faisabilité, pour la création de nouveaux sites de jardins, dont le volet vie du sol et respect de l'environnement est prépondérant. Discussion active avec les collectivités qui souhaitent lancer un projet en ce sens.
- Prestations en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage et maître d'œuvre, afin d'accompagner la réalisation de nouveaux sites.
- Formations en potager au naturel organisées via le plan ministériel ECOPHYTO pour la formation des jardiniers à la vie du sol et aux pratiques écologiques. »
- Partenaire de la Semaine pour les alternatives aux pesticides.

PARCS NATURELS RÉGIONAUX

www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr



missions générales et transversales

Les Parcs naturels régionaux ont pour missions de préserver et valoriser les patrimoines naturels, culturels, et paysagers, de favoriser le développement économique et la qualité du cadre de vie, d'aménager le territoire, d'informer et sensibiliser habitants et visiteurs et de conduire des actions expérimentales et innovantes. La Fédération des Parcs naturels régionaux de France représente les intérêts collectifs des PNR auprès des instances nationales et internationales. Elle participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique en faveur des espaces ruraux français. Elle diffuse et fait connaître l'éthique des Parcs naturels régionaux et leurs actions en France et à l'international.

missions dédiées au zéro pesticide

Plusieurs PNR accompagnent les acteurs de leurs territoires (communes, jardiniers...) vers le zéro pesticide.

Par exemple:

- **PNR Luberon** : opération « Jardiner au naturel, ça coule de source » à destination des particuliers et des jardiniers amateurs (charte d'engagement signée avec 15 jardinerie du territoire) et opération « Objectif zéro pesticide » à destination des élus et techniciens communaux (audit des pratiques phytosanitaires, programme de formations, réalisation de plans de désherbage alternatif et de documents de communication).
- **PNR Haute Vallée de Chevreuse** : mise en œuvre d'un programme « objectif zéro phyto » avec élaboration de plans de désherbage respectueux de la biodiversité et de la ressource en eau, organisation de réunions collégiales à destination des élus et techniciens avec retours d'expériences et démonstrations de matériels alternatifs (24 communes n'utilisent plus de produits phytosanitaires en 2017).
- **PNR du Gâtinais français** : mise en œuvre d'une charte de gestion écologique des espaces communaux.
- **PNR du Vexin français** : mise en œuvre d'un programme « objectif zéro phyto » avec élaboration de plans de gestion différenciée des espaces communaux.

communication

- Sites des PNR.
- Plaquettes à destination des élus et responsables espaces verts et voiries.
- Guides de bonnes pratiques.
- Articles dans les revues Parcs à l'attention des habitants des territoires.
- Campagnes de communication.
- Accompagnement également des agriculteurs.

Evènements organisés

- Journée bilan « Objectif zéro pesticide » localement dans certains Parcs naturels régionaux.

Exemple :

Le Parc du Luberon est engagé aux côtés de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse dans un programme de réduction de l'usage des pesticides à destination des collectivités de son territoire. Dans le cadre de l'opération « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages du Luberon », le Parc a organisé une journée d'échanges d'expériences sur le thème de la réduction de l'usage des pesticides à destination des élus et techniciens des collectivités locales.

- Atelier interPNR sur « Que peut faire une commune de PNR en faveur de la biodiversité » dans le cadre du séminaire annuel Biodiversité et gestion de l'espace.

collaboration avec le cnfpt

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Convention nationale CNFPT-FPNRF pilotée par l'INSET Dunkerque.

FREDON France – exemple FREDON Occitanie

www.fredons-fgdons.fr (Les FREDON sont présentes dans toutes les régions de France)
(un site par fédération régionale : **www.fredonoccitanie.com**)



missions générales et transversales

FREDON France est la fédération nationale des FREDON. Elle est constituée de fédérations régionales, départementales et locales au plus proche du terrain sur l'ensemble du territoire national.

La compétence en biologie végétale et la capacité d'action de ce groupe est au service de :

- La santé des végétaux (phytopathologies)
- La santé de l'environnement (réduction de produits phytopharmaceutiques, gestion des espèces exotiques envahissantes, biodiversité)
- La santé publique (espèces nuisibles à la santé humaine).

Ce groupe a pour mission principale de coordonner, faciliter ou organiser les diverses actions techniques entreprises en gestion des espèces et des espaces à réguler et des techniques associées.

La Fredon Occitanie anime trois réseaux régionaux autour de la protection des captages d'eau potable, la lutte contre les ambrosies et la réduction de l'usage des produits phytosanitaires en JEVI.

missions dédiées au zéro pesticide

- Missions de service public par délégations de l'Etat :
 - o Surveillance et expertise phytosanitaire : contrôle de l'état sanitaire des végétaux sous norme internationale inspection ISO CEI 17020,
 - o Surveillance et expertise des plantes nuisibles à la santé humaine
- Participation à l'élaboration des bulletins de santé du végétal (BSV)
- Prestations de services auprès de structures privées, de filières agricoles ou de collectivités (conseil en gestion des espèces végétales et en maladie des plantes, analyses en laboratoires par les « cliniques du végétal ® », conseils en gestion alternatives et réduction des pesticides, expérimentations sous normes BPE/BPL,...).
- La FREDON Occitanie dans sa mission d'intérêt public, et en partenariat avec l'Agence de l'eau R.M.C., répond à tous les usagers de la région souhaitant mettre en œuvre des actions visant à réduire l'usage des produits phyto. Cette mission passe par l'animation d'un réseau de compétences régionales, œuvrant sur la production et la mutualisation de références techniques, en lien avec toutes les collectivités, associations et gestionnaires d'espaces publics ou privés (communes, routes, hôpitaux, sites militaires, gestionnaires de réseaux, campings...).

communication

- Informations sur les fédérations régionales (www.fredonoccitanie.com) : flashes sanitaires, actualités, bulletin d'information technique et de conseil collectif pour une gestion environnementale des végétaux ornementaux et des espaces verts, expositions photos issues de concours liés au Zéro phyto,...
- Site dédié Observatoire des ambrosies (www.ambrosie-blog.org).
- Site dédié à l'accompagnement et à la valorisation des communes qui s'engagent dans une démarche de maîtrise des pollutions par les produits phytosanitaires (www.entretien-espaces-publics.fr)
- Site dédié à l'ensemble des Chartes valorisant les jardineries promotionnant la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires (www.mieux-jardiner.fr).

événements organisés

- Organisation de journées de démonstrations de techniques alternatives,
- Organisation des événements « journées internationales des ambrosies » et colloque annuel avec le Comité parlementaire du suivi du risque Ambrosie et autres espèces envahissantes.
- Rencontres de réseaux avec les animateurs locaux.
- Remises de prix : chaque année les lauréats de la charte en Occitanie et du concours photos sont conviés à une journée régionale de démonstration et d'échanges autour du zéro phyto.

labels

- Partenaire du label **Villes et villages fleuris**. 🔍
- Partenaire du label « **Terre Saine, communes sans pesticides** ». 🔍
- Porteur de chartes régionales d'accompagnement vers le zéro pesticide (charte Terre Saine Poitou-Charentes, charte régionale d'entretien des espaces publics, Objectif zéro phyto dans nos villes et nos villages,...).

collaboration avec le cnfpt

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Participations ponctuelles à des formations CNFPT/INSET (exemple : problématiques des espèces nuisibles à la santé humaine)

NOÉ

www.noé.org



missions générales et transversales

Noé a pour mission de sauvegarder et de restaurer la biodiversité, pour le bien-être de tous les êtres vivants, et en particulier de l'humanité. Association nationale, Noé encourage le changement de comportement des citoyens et de l'ensemble des parties prenantes en faveur de la biodiversité. À travers ses programmes, l'association invite tout un chacun à agir dans son quotidien pour préserver la nature.

missions dédiées au zéro pesticide

- Actions de sensibilisation et d'accompagnement auprès des jardiniers amateurs et des collectivités afin de tendre vers l'arrêt des pesticides et d'accueillir la biodiversité dans les jardins et les espaces végétalisés (Jardins de Noé, Villes de Noé, Maisons de Noé, Prairies de Noé...).

communication

- Site internet, lettres d'informations, pages Facebook, expositions, panneaux pédagogiques, plaquettes, posters.

ressources, veille, méthodologie et formation

- Plateforme www.jardinsdenoe.org
- Guide technique : Gérer les espaces verts en faveur de la biodiversité.
- Guide technique Prairie fleurie & pollinisateurs sauvages.

événements organisés

- Organisateur de rencontres et participation à des événements (Colloque Biodiversité et Agriculture – novembre 2017)
- Appui aux jardiniers du réseau « Jardins de Noé » pour des événements nationaux « Restaurer la biodiversité ordinaire » (Semaine pour les alternatives aux pesticides, Fête de la nature, les Rendez-vous aux jardins,...).

labels

- Porteur de la Charte et du Label « Jardins de Noé ».

RÉSEAU DU JARDIN DANS TOUS SES ÉTATS

www.jardins-partages.org

Portail national des jardins partagés



missions générales et transversales

Représenté par un collectif d'une dizaine de correspondants régionaux qui sont des structures associatives, ce réseau est un interlocuteur reconnu par les différentes instances officielles, force de proposition à l'origine de nombreuses publications, formations ou rencontres nationales et internationales autour de la question du jardin en partage, de la citoyenneté et de l'écologie urbaine (aménagements favorables à la biodiversité, compostage collectif...).

Plusieurs correspondants ont accompagné la création de politiques publiques dédiées au jardinage et aux actions de végétalisation collective.

missions dédiées au zéro pesticide

- Accompagnement de projets de jardins sans pesticides.
- Co-élaboration de chartes de jardinage sans pesticides pour des collectivités.

communication

- Charte du Jardin dans Tous Ses États. Plaidoyer en faveur des jardins partagés.

Ressources, veille, méthodologie et formation

- Mise à disposition de ressources sur le thème des jardins partagés. <http://jardins-partages.org/spip.php?page=publications>
- Guide méthodologique *Le jardin des possibles*.

Evènements organisés

- La Grande Fête des Jardins Partagés (2016).
- Rassemblement national des 20 ans des jardins partagés ! (2017).

Labels

- Co-élaboration des correspondants du JTSE de la Charte Main Verte (Paris), de « On sème » (Montreuil), de la Charte des Jardins Partagés lyonnais et la Charte du Jardinier amateur éco-responsable du Grand Lyon, Strasbourg, Nantes, Brest...

collaboration avec le cnfpt

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Coorganisation d'un colloque Hortis/CNFPT/INET Strasbourg : Jardin dans Tous Ses États à Strasbourg en 2012 : Villes jardinées et initiatives citoyennes.

SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

www.semaine-sans-pesticides.fr



missions générales et transversales

La Semaine pour les alternatives aux pesticides est une opération nationale et internationale annuelle ouverte à tous et visant à promouvoir les alternatives aux pesticides. Cet événement et l'association qui le porte, informent sur les risques réels des pesticides de synthèse, permettent de promouvoir les alternatives et de mobiliser un public de plus en plus large pour un avenir sans pesticides.

missions dédiées au zéro pesticide

- Campagnes de mobilisation citoyenne réunissant un réseau d'associations et de citoyens. Parmi les thèmes récurrents se trouvent la promotion de l'agriculture biologique et les alternatives aux pesticides.

communication

- Campagnes de communication, appel à participation, vidéos de sensibilisation.

ressources, veille, méthodologie et formation

- Affiches, logos, bandeaux, visuels, fonds d'écran, cartes postales, vidéos, photos, boîtes à idées, brochures, plaquettes... www.semaine-sans-pesticides.fr/organiser-un-evenement/outils/
- Bilan complet sur le site de l'édition passée, cartographie des événements organisés localement.

événements organisés

- Chaque année, du 20 au 30 mars, a lieu la Semaine pour les alternatives aux pesticides avec, en parallèle, des événementiels locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

collaboration avec le cnfpt

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Contributeur CNFPT de la Semaine pour les alternatives aux pesticides 2015.

RÉSEAU TELA BOTANICA

www.tela-botanica.org



missions générales et transversales

Le réseau Tela Botanica est constitué de botanistes experts et amateurs, représentés par un comité scientifique et technique et de 40 000 bénévoles. Géré par une structure associative créée en 1999, Tela Botanica est un interlocuteur reconnu par les différentes institutions publiques et de recherche du domaine. Tela Botanica a été créé sur les bases et les principes du collaboratif et développe, depuis le début de son existence, de nombreux observatoires participatifs et programmes de sciences participatives. Il est également à l'origine de l'encyclopédie de la botanique en ligne « eFlore » et de l'aide à l'identification « IdentiPlante ». Sa lettre d'actualités fait référence dans le domaine et est distribuée à 30 000 abonnés chaque semaine.

missions dédiées au zéro pesticide

- Tela Botanica est co-fondateur du programme de sciences participatives « Sauvages de ma rue » qu'elle anime. Ce programme est un outil de sensibilisation des citoyens à la flore spontanée urbaine. Il permet d'accompagner les politiques de réduction des pesticides en ville, dans l'acceptation des plantes sauvages par les administrés. Parallèlement, il fait avancer la recherche en écologie urbaine et fait état de l'évolution de la flore en ville. Pour ce programme, Tela Botanica assure :
 - l'animation nationale, communication, développement d'outils numériques et de méthodes pédagogiques, vulgarisation des données et des résultats scientifiques issues du programme;
 - l'accompagnement à l'ancrage territorial du programme au sein des territoires (structuration de dynamiques territoriales, adaptations locales);
 - les formations de relais (animateurs, gestionnaires d'espaces verts et de voiries, etc.) et interventions.

ressources, veille, méthodologie et formation

- Site Internet
www.sauvagesdemarue.mnhn.fr
www.sauvagesdemarue.org
- Formation de structures et collectivités relais « Sauvages de ma rue » et mise à disposition de kits d'animation adaptés.

événements organisés

- 22 et 23 octobre 2009 : colloque Sciences citoyennes & Biodiversité.
- 17 janvier 2015 : rencontre nationale des animateurs relais « Sauvages de ma rue ».
- 4 et 5 juillet 2017 : Journées Sciences Citoyennes Flore et Assises Sciences et Société.
- Régulièrement : Formations de structures et collectivités relais du programme.

collaboration avec le cnfpt

- **16-19 mars 2015 et 18-21 septembre 2017** : Intervention lors de la formation d'agents territoriaux « Inventaires participatifs de biodiversité » organisée par le CNFPT/INSET de Montpellier.
- **2017** : Intervention dans le SPOC Ingénierie environnementale / sciences participatives à destination des agents territoriaux

UNION NATIONALE DES CPIE

www.cpie.fr



UNION NATIONALE

missions générales et transversales

Appuyer et accompagner les CPIE et les unions régionales, initier et piloter des programmes nationaux déployés sur les territoires, attribuer le label CPIE et accompagner son réseau : l'Union nationale des CPIE, 40 ans de label, de capitalisation d'expériences et de mutualisation de compétences en réponse aux enjeux environnementaux sur les territoires.

Plate-forme de ressources, d'appui et d'accompagnement pour les CPIE et les unions régionales, l'Union nationale stimule et organise la vie du réseau, le représente et s'engage en faveur de l'environnement.

L'Union nationale initie avec son réseau des programmes nationaux d'action que les CPIE déploient (DDmarche®, Observatoire de La Biodiversité®, Point Info Biodiversité®, partenariat avec l'INRA, le Museum national d'Histoire naturelle, la Caisse des Dépôts, EDF, l'agence de l'eau Loire Bretagne, ...).

missions dédiées au zéro pesticide

- Le Réseau des CPIE est partenaire de la Semaine pour les alternatives aux pesticides et organisateur de l'opération nationale qui vise à encourager les particuliers à se tourner vers un jardinage sain et respectueux de l'environnement : « Bienvenue dans mon jardin au naturel ».

communication

- Animation de la Plateforme du réseau des CPIE: <http://plateforme.cpie.fr/>)
- Vidéos de promotion des Rencontres Agriculture et Environnement.

ressources, veille, méthodologie et formation

- Atlas des actions des CPIE en faveur de la biodiversité : <http://atlas-biodiversite-cpie.fr/>
- Observatoire local de la biodiversité : <http://olb.cpie.fr/>

événements organisés

- 13 décembre 2017 : Trophée « My Positive Impact » : remise des trophées (<http://www.cpie.fr/spip.php?article4678>)
- 5 et 6 décembre 2017 : Rencontres richesses humaines associatives (<http://www.cpie.fr/spip.php?article4655>)

PLANTE & CITÉ

www.plante-et-cite.fr



missions générales et transversales

Spécialisé dans les espaces verts et le paysage. Plante & Cité est un organisme national d'études et d'expérimentations. Ce centre technique assure le transfert des connaissances scientifiques vers les professionnels des espaces verts, des entreprises et des collectivités territoriales. L'association est partenaire recherche du ministère de l'Agriculture dans le cadre du pal Ecophyto et elle est partenaire du CNFPT et des réseaux professionnels territoriaux.

missions dédiées au zéro pesticide

- Animateur du site Ecophyto-pro.
- Mise en œuvre de programmes d'études et d'expérimentations sur les alternatives aux produits phytosanitaires.
- Secrétaire du label Terre Saine et EcoJardin.

communication

- Animation du site www.ecophyto-pro.fr du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

Ressources, veille, méthodologie et formation

- Document de veille bibliographique.
- Productions d'études publiées sur Ecophyto-pro :
 - Bienfaits de *la nature en ville* (2013).
 - Acceptaflore, outil de communication sur la flore spontanée.
 - Outil d'évaluation de différents scénarii sur les méthodes de désherbage « Compamed » (techniques alternatives) (www.compamed.fr).
 - Conditions technico-économiques du passage au "zéro phyto" (2017)
 - Guide méthodologique écoconception des espaces verts

- Paysages et entretien des cimetières – recueil

- Passer au "Zéro Phyto" dans votre commune

- Édition du site www.nature-en-ville.com (refondu en 2017)
- Édition de bulletins de veille mensuels sur les thématiques de Plante & Cité et d'Ecophyto.
- Publications papier « Esperluette » - numéro de 2017 « Aménager et gérer avec frugalité : préserver les ressources en faisant mieux avec moins ».
- *De nombreuses ressources financées par le MTEs, Val'hor et l'AFB sont en libre accès et d'autres réservées aux adhérents de Plante & Cité sur son site.*

événements organisés

- Porteur du Concours Capitale Française de la Biodiversité. Opération 2018 : Conception et gestion écologique des espaces de nature.
- Organisation de JT d'actualité :
 - 30 janvier 2017 – Paris : Rencontre EcoJardin 2017
 - 23 mars 2017 – Paris : construire des sols pour végétaliser la ville : du déchet au sol fertile
 - 21 septembre 2017 – Marseille : Friches et délaissés urbains, espaces en attente... quelle place dans la ville ?
 - 14 novembre 2017 – Angers : La gestion écologique des parcs et espaces verts des logements et entreprises de ma rue ».

collaboration avec le cnfpt

- Lettre de mission depuis 2005 entre le CNFPT et Plante Cité
- Coproduction de ressources Ecophyto (Ecojardin : référentiel et label de gestion écologique ».
- Membre du comité d'experts formation du CNFPT.
- Partenaire des évènementiels nationaux et régionaux.

CNFPT

www.cnfpt.fr



missions générales et transversales

Le CNFPT est un établissement public paritaire déconcentré dont les missions de formation et d'emploi concourent à l'accompagnement des collectivités territoriales et de leurs agents dans leur mission de service public. Sa mission principale est de construire et délivrer les formations obligatoires et non obligatoires pour les agents de catégories A, B ou C.

missions dédiées au zéro pesticide

- Offre de formation publique mutualisée à destination des personnels territoriaux, au sein des 29 délégations régionales, des 4 écoles de cadres (INSET) et d'une école de cadre A+ (INET de Strasbourg).
- L'INSET de Montpellier, le Pôle de compétence paysage et biodiversité, la Direction de projet sur les grandes mutations et la Direction ingénierie de formation, ainsi que le siège du CNFPT sont copilotes de l'offre nationale harmonisée « Gestion des espaces publics sans pesticides » : huit modules en catalogue ou formations personnalisées sur les territoires mises en oeuvre par les délégations régionales.
- Production régionale et nationale de ressources et d'événementiels.
- Coordination de l'offre paysage et biodiversité par le Pôle de compétences paysage et biodiversité de l'INSET Montpellier.
- Veille domaniale et réactualisation du répertoire des métiers territoriaux.

communication

- Site, articles magazine du CNFPT, événementiels, publications magazine Ingénierie territoriale, gazette des communes...

ressources, veille, méthodologie et formation

- **Ouvrages**
 - Association des ingénieurs territoriaux de France, *Gestion différenciée des espaces verts : fertilisation, désherbage, lutte phytosanitaire*. Actes du séminaire du CNFPT Bourgogne du 10-13 octobre 1995, CNFPT Délégation Régionale Bourgogne, Caen, 1995
 - COTTU (Yveline), CROZE (Philippe), DOUVRE (Christian), ROY (Josiane), *Pour une évolution des pratiques phytosanitaires en milieu urbain*. CNFPT, Paris, 1996.
 - Hortis, CNFPT, Ville de Strasbourg, JTSE, *Actes colloque Villes jardinées et initiatives citoyennes*, hors-série Hortis, 52 pages, 2014.
- **Supports de formation CNFPT à l'attention des formateurs et stagiaires :**
 - 4 DVD 25 mn, Educagri en partenariat avec le CNFPT.
 - 5 interviews, un élu, un chercheur, un territorial, un représentant européen, un représentant de l'État dont «Villes - Nature vers le zéro pesticide»

CNFPT (suite)

www.cnfpt.fr



- Guide pédagogique des formations zéro pesticide à l'attention des formateurs 2015-2018 (ONH6).
- Ressources formatives 2010, Certiphyto pour les formations du CNFPT, posters prévention, support de cours.
- Vidéo de 25 minutes, «Techniques alternatives aux produits phytosanitaires» Entretiens avec des jardiniers et démonstrations techniques, 2015.
- **Actes de colloques du CNFPT:**
 - Colloques nationaux CNFPT/ INSET Montpellier. Actes, intervenants, synthèse stratégique, vidéo Accès sur le site du CNFPT : **SE FORMER /Revivre les manifestations / Revivre les manifestations des INSET**
 - Journées d'actualité, colloques régionaux : sites délégations régionales (ex : Journées Capitales Françaises de la Biodiversité)
- Documents de veille à l'attention des formateurs, des stagiaires et des partenaires notamment : l'inventaire participatif de biodiversité, sept 2017 avec l'appui technique de Plante & Cité, à l'usage des formateurs.

Événements organisés

- Partenaire du Concours Capitale française de la biodiversité.
- Organisation de trois événements nationaux par an (environnement/biodiversité/nature en ville)-INSET Montpellier, dont le colloque «Biodiversité et Collectivités, quelles opportunités pour les territoires ?» co-organisé avec l'AFB les 7-8 février 2018 à Montpellier.
- Mise en place de journées d'actualités et de colloques dans les délégations régionales.

Labels

- Partenaire du référentiel et label **ÉcoJardin** et relais formation.
- Contribution nationale et régionale du label **Villes et villages fleuris** et relais formation.
- Contributeur du label **Terre Saine** et relais formation.
- Contribution au Grand Prix National du Paysage du MTES

Type de collaboration avec un autre partenaire

- Convention nationale avec la FPNRF, le Cerema et l'AFB
- Conventions locales avec l'Agence de l'eau, l'IFORE, la FREDON...
- Nombreux partenariats pour des événementiels. Partenaire
- du Concours Capitale française de la biodiversité.
- Membre fondateur de Plante & cité.

L'OFFRE DE SERVICES « ZERO-PESTICIDE » DU CNFPT

Pour encourager et soutenir le développement des politiques publiques zéro-pesticide au sein des collectivités, le CNFPT propose une offre de service « VERS UNE GESTION D'ESPACES PUBLICS ZERO-PESTICIDE » avec un itinéraire « Gestion des espaces publics sans pesticides » composé de 8 actions de formation ciblées par métier pour les agents de terrain et les cadres gestionnaires de tous types d'espaces publics (espaces verts, cimetières, voiries, terrains de sports, milieux aquatiques).

-> Découvrir l'offre de service « VERS UNE GESTION D'ESPACES PUBLICS ZERO-PESTICIDE »

1. Rendez-vous sur le site du CNFPT
2. Sélectionnez votre département
3. Dans le champ « Que recherchez-vous ? », indiquez « zérophyto » ou le code de la formation si vous le connaissez
4. Validez votre recherche

-> **Vous pouvez également consulter la vidéo « trouver une formation »**

CHARTES

TERRE SAINTE POITOU-CHARENTES
(Fredon Poitou-Charentes)

CHARTE DU CHAMPIGNY (AQUI'Brie)

TROPHÉE ZÉRO PHYT'EAU (Conseil Départemental Seine-et-Marne)

OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE DANS NOS VILLES ET VILLAGES
(DRAAF, FRAPNA, FREDON)

ENTREtenir AU NATUREL (MCE)

ZÉRO PHYTO POUR UNE GESTION DURABLE DES ESPACES
PUBLICS (Agence de l'eau Artois-Picardie)

CHARTE POUR DES COMMUNES SANS PESTICIDE (DRAAF
Pays de la Loire)

COMMUNE NATURE (Agence de l'eau Rhin-Meuse)

CHARTE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS
(Fredon Normandie)

PHYT'EAUX JUINE (SIARJA)

PHYT'ESSONNE (SIARCE)

CHARTE DE GESTION ÉCOLOGIQUE DES COMMUNES DU
GATINAIS (Parc naturel régional du gatinais Français)

PHYT'EAU BIÈVRE (SIAVB)

OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE DANS NOS VILLES ET VILLAGES –
LIMOUSIN (CPIE Corrèze/Limousin Nature Environnement)

OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE DANS NOS VILLES ET VILLAGES –
CENTRE (France Nature Environnement Centre Val-de-Loire)

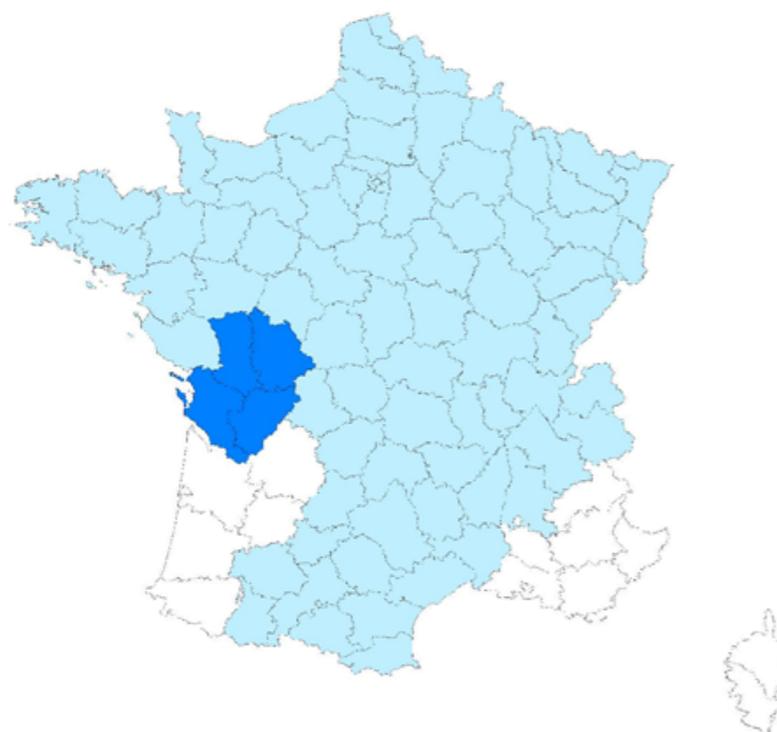
OBJECTIF ZÉRO PHYTO-OCCITANIE (Fredon Occitanie)

OBJECTIF ZÉRO PHYTO EN SEINE CENTRALE URBAINE
(Association Espaces)

OPÉRATION « OBJECTIF ZÉRO PHYTO » - BIÈVRE AVAL
(Syndicat mixte du bassin Versant de la Bièvre)

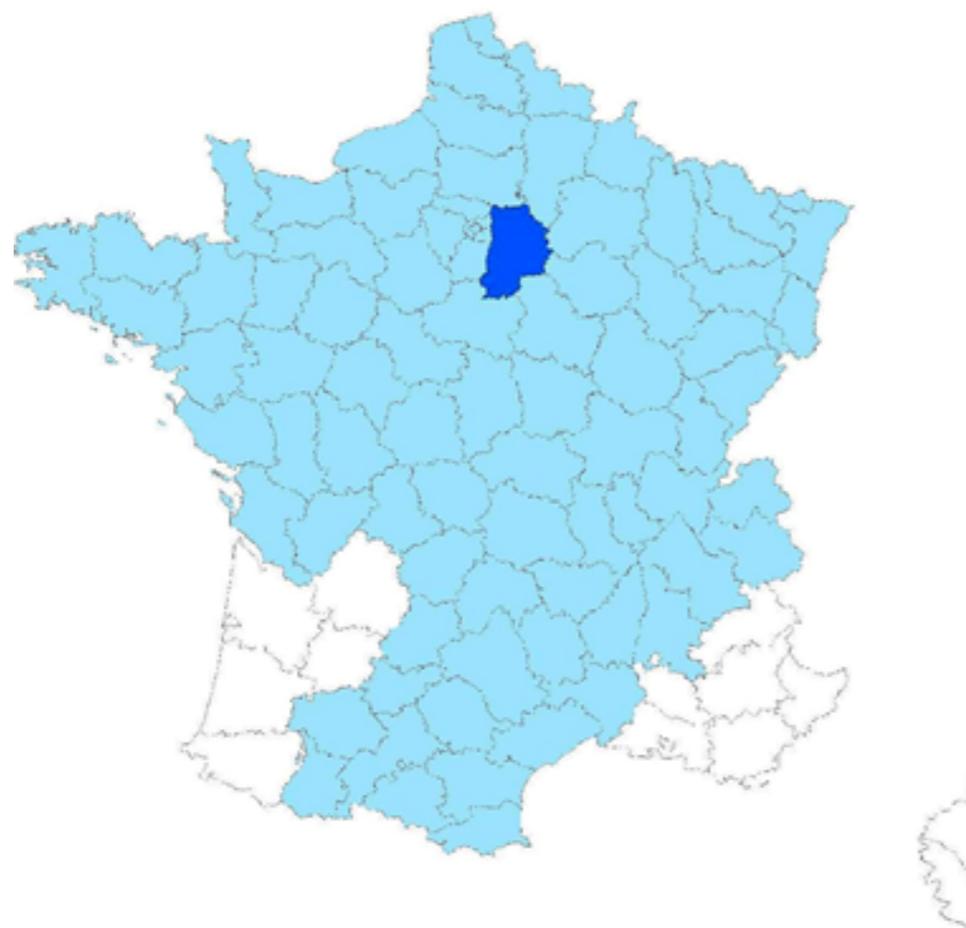
« ZÉRO PHYTO DANS LES ESPACES COMMUNAUX » (Parc
naturel régional de Haute Vallée de Chevreuse)

POUR DES COLLECTIVITÉS SANS PESTICIDES À LA RÉUNION
(EPLEFPA/CFPPA Saint-Paul)



**TERRE SAINE POITOU-CHARENTES
(Fredon Poitou-Charentes)
www.terresaine-poitou-chairentes.fr**

La Charte Terre saine Poitou-Charentes invite les communes et les établissements publics intercommunaux à participer à la réduction des pesticides et à la préservation d'un environnement sain en Poitou-Charentes. Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan régional de réduction des pesticides en Poitou-Charentes adopté en 2007 à l'occasion de l'assemblée plénière du Groupe régional d'action pour la réduction des pesticides (GRAP).



**CHARTE DU CHAMPIGNY
(AQUi'BRIE)**
www.aquibrie.fr

Charte destinée à protéger la nappe phréatique de Champigny.

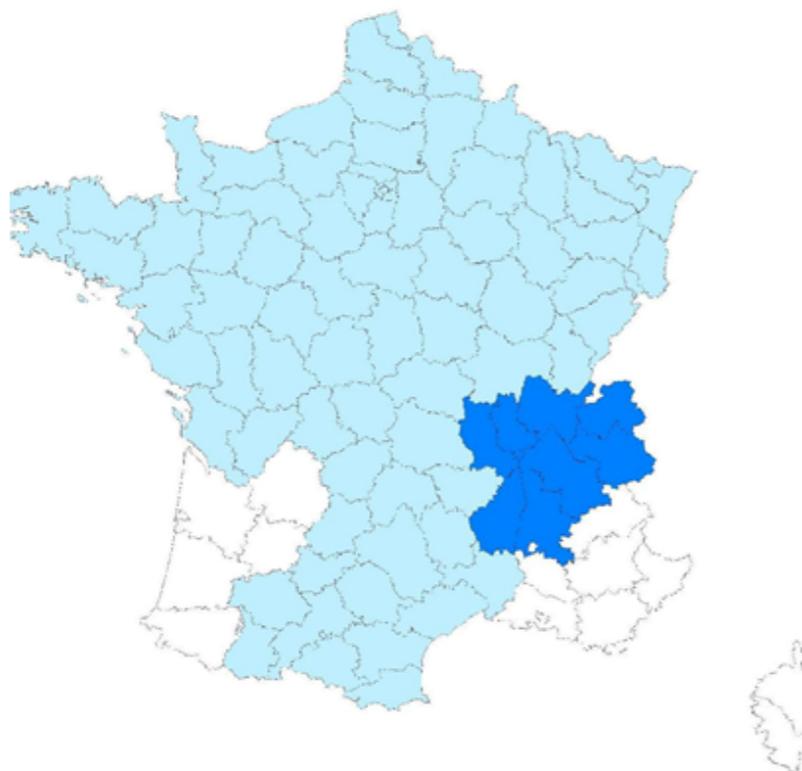
Objectif : reconquérir la qualité de l'eau de la nappe grâce à une gestion des espaces publics plus respectueuse de l'environnement. C'est l'association Aquï'Brie, déjà engagée avec 89 communes de Seine-et-Marne dans une démarche de réduction des désherbants chimiques sur les espaces communaux, qui est à l'origine de ce document.

La Région Île-de-France, le Conseil départemental de Seine-et-Marne, le Conseil départemental de l'Essonne et l'Agence de l'eau Seine Normandie y ont également apposé leur signature.



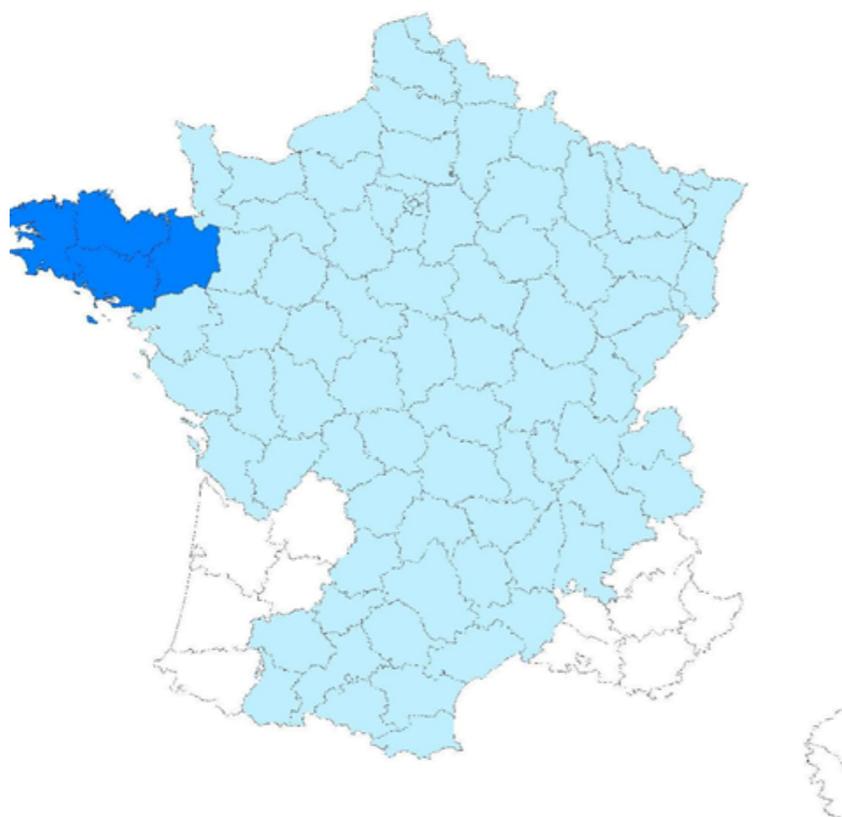
**TROPHÉE ZÉRO PHYT'EAU
(Conseil Départemental SEINE-ET-MARNE)**
eau.seine-e-marne.fr

La création du trophée ZÉRO PHYT'Eau s'intègre dans les actions de prévention des pollutions des milieux aquatiques par les pesticides du Plan départemental de l'eau 2012-2016.



**OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE DANS NOS VILLES ET NOS VILLAGES
(DRAAF, FRAPNA, FREDON)
www.frapna.org**

La charte régionale d'entretien des espaces publics qui a pour slogan « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » est née de la volonté d'harmoniser, à l'échelle de la région Rhône-Alpes, les différentes démarches en cours, afin de proposer un seul outil régional pour une meilleure lisibilité et valorisation. Cette charte est pilotée par la DRAAF, la FRAPNA et la FREDON. Portée par l'ensemble des membres de la Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides CROPPP, elle s'inscrit dans les objectifs du plan régional Ecophyto.



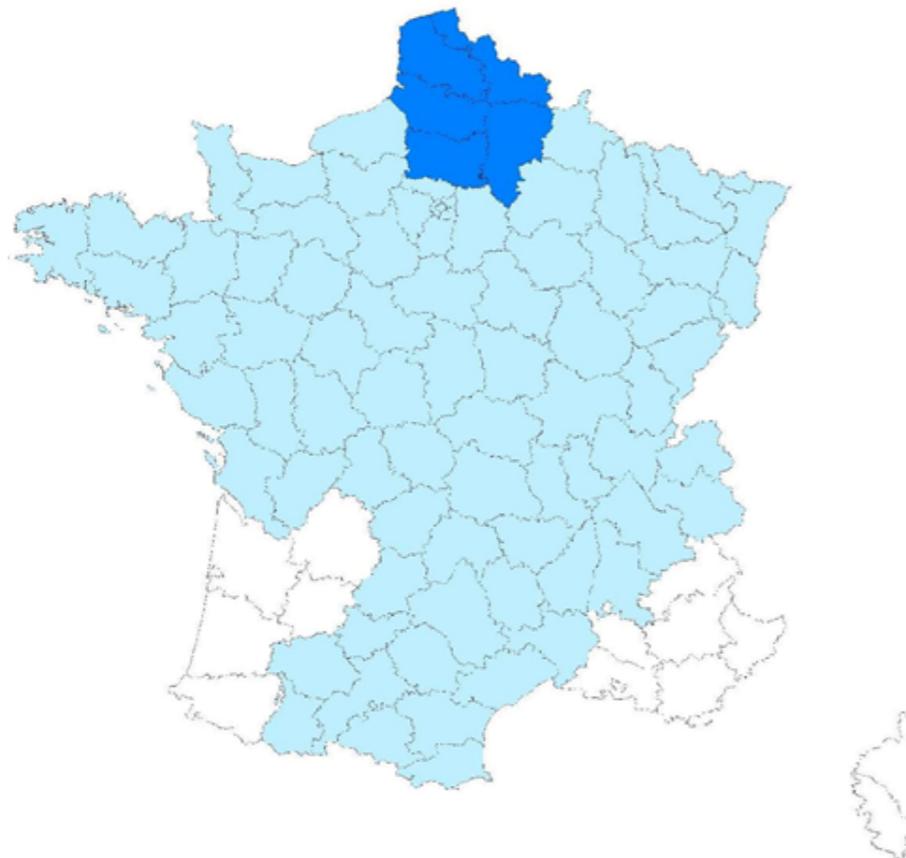
ENTREtenir AU NATUREL (MCE)

www.mce-info.org

La dynamique de la charte d'entretien des espaces communaux, impulsée par les bassins versants, a été engagée au début des années 2000.

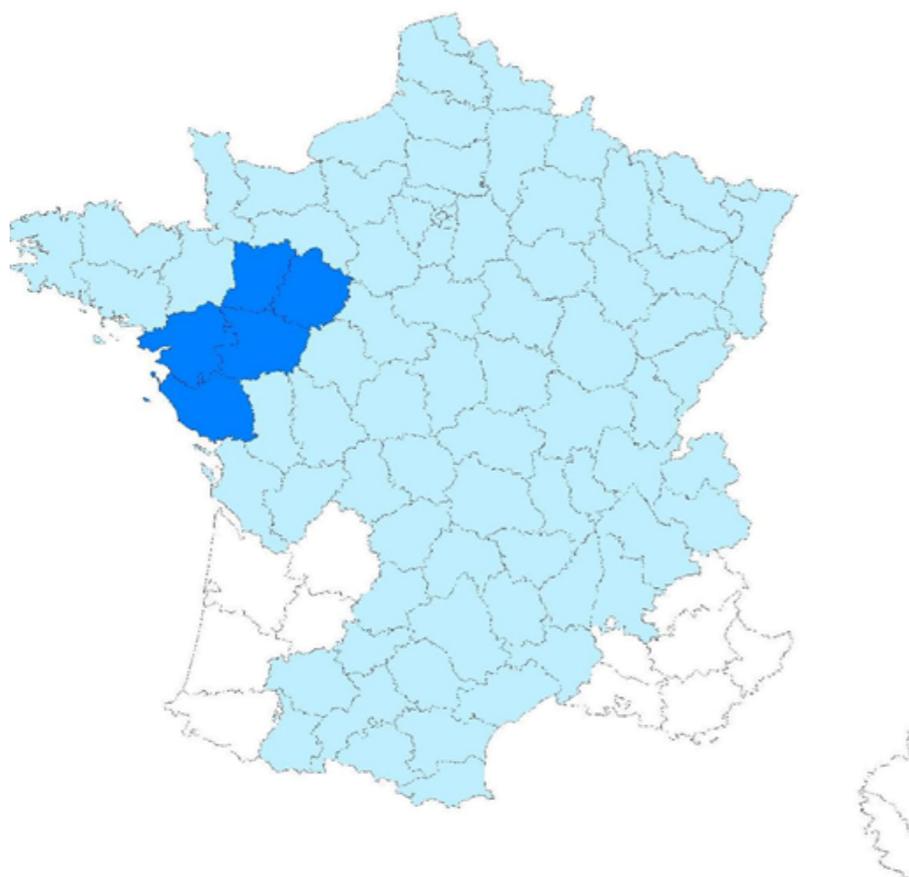
Plus de 50% des communes bretonnes sont signataires de la charte d'entretien des espaces communaux.

Cette charte validée par la CORPEP comporte aujourd'hui cinq niveaux d'évaluation des pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires.



**ZÉRO PHYTO POUR UNE GESTION DURABLE DES ESPACES PUBLICS
(AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE)
www.eau-artois-picardie.fr**

La charte régionale d'entretien des espaces publics fixe des objectifs atteindre et décline les actions que les collectivités locales auront mettre en oeuvre pour maîtriser les risques de pollutions ponctuelles et diffuses, liées aux pratiques de désherbage. Elle définit cinq niveaux d'avancement des pratiques. Les collectivités locales adhérentes s'engagent au minimum à respecter les conditions du niveau 3 dans un délai de trois ans suivant la signature de la charte.



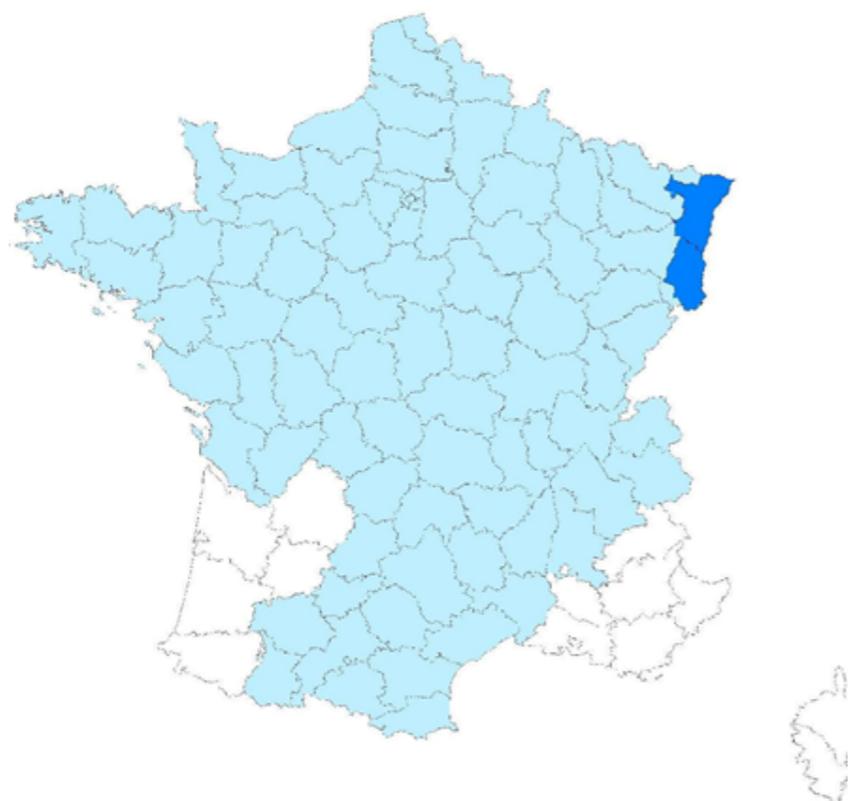
CHARTRE POUR DES COMMUNES SANS PESTICIDE (DRAAF PAYS DE LA LOIRE)

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

La Conférence régionale Ecophyto propose aux collectivités qui souhaitent afficher leur engagement, une charte type qu'elles peuvent adapter à leur territoire.

Cette charte intitulée « charte pour des communes sans pesticides » pour objectif de fédérer l'ensemble des communes d'un territoire (bassin versant, communauté de communes) autour d'objectifs communs de réduction des pesticides :

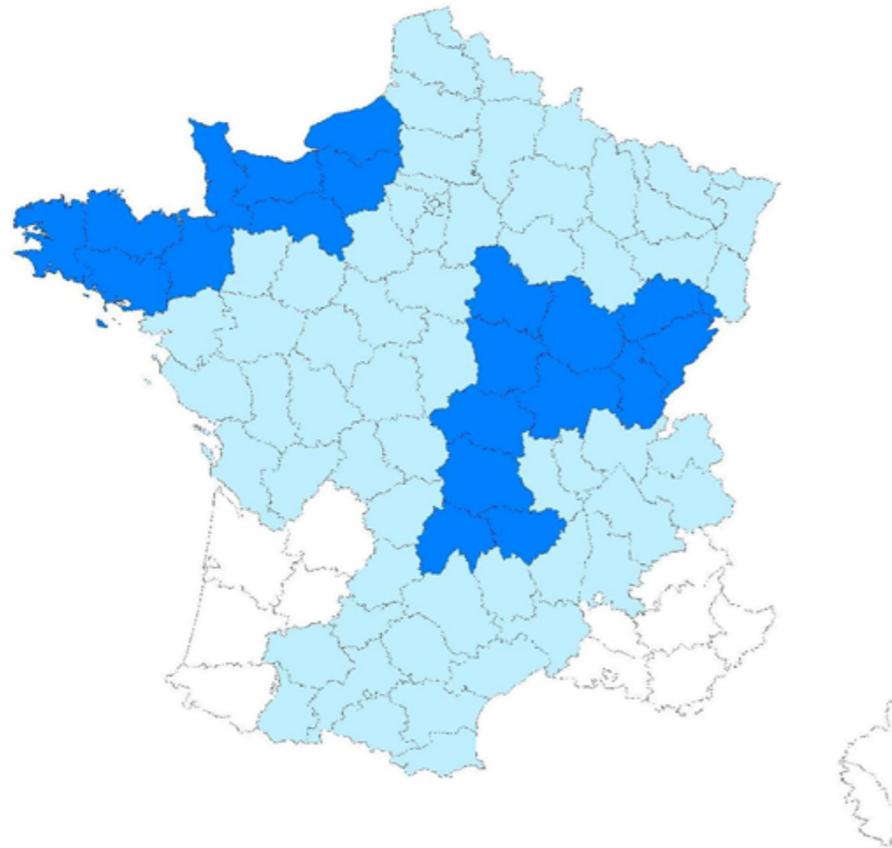
- réduire d'au moins de 50 % les quantités de pesticides appliquées ;
- tendre vers le zéro phyto sur les zones à risque fort ;
- inciter les autres usagers non agricoles (professionnels et/ou particuliers) à suivre la même démarche.



**COMMUNE NATURE
(AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE)
www.eau-rhin-meuse.fr**

La démarche originale initiée par la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse sous l'appellation Commune Nature vise un triple objectif :

- valoriser les communes alsaciennes engagées dans une démarche de réduction, voire de suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et des voiries et, par voie de conséquence directe, la préservation de la qualité de la ressource en eau ;
- encourager les collectivités à progresser dans leur démarche (trois niveaux possibles) ;
- inciter l'ensemble des communes alsaciennes à rejoindre le dispositif.

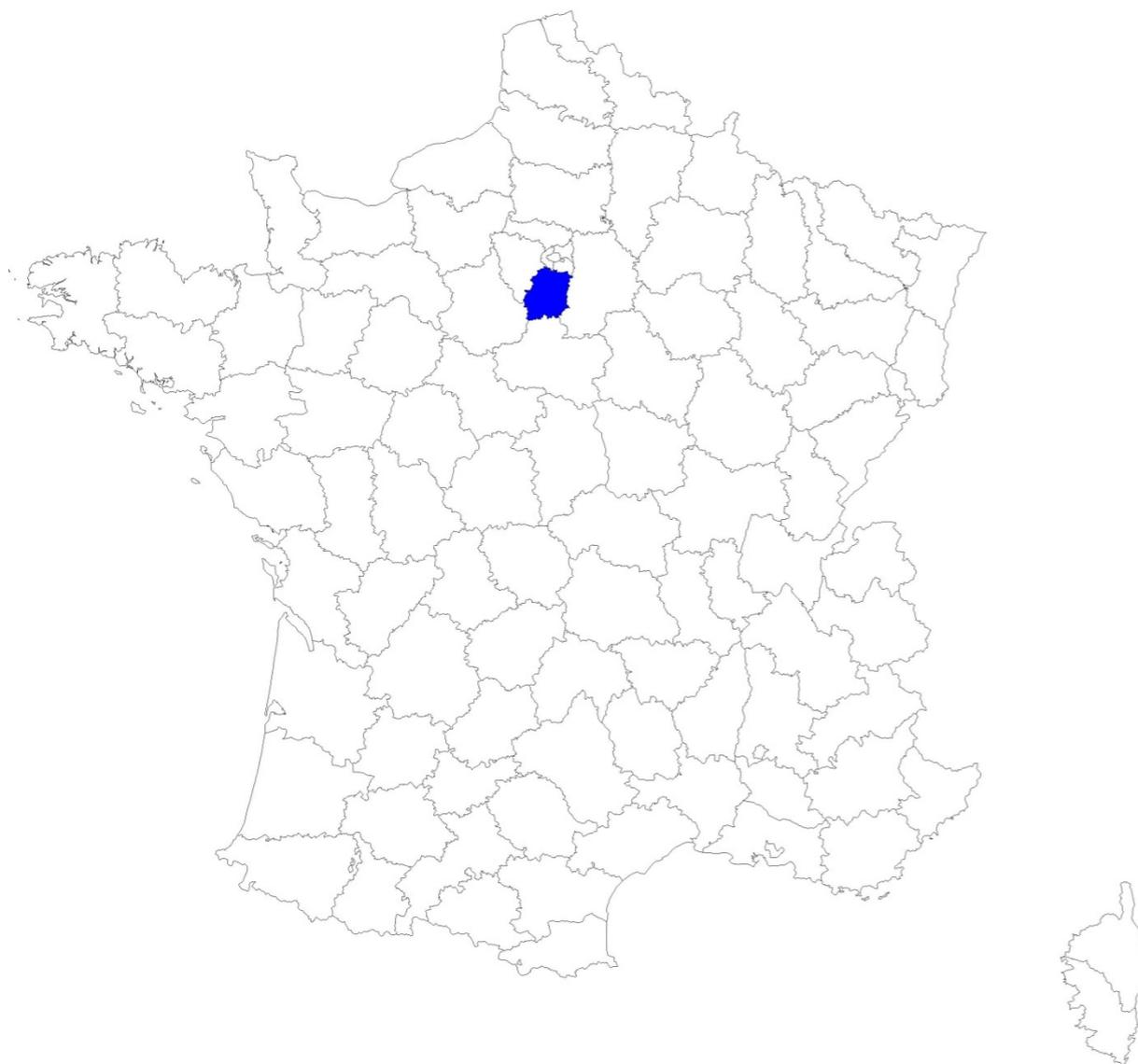


CHARTE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS (FREDON NORMANDIE)

www.entretien-espaces-publics.fr

La charte d'entretien des espaces publics a été créée en Basse-Normandie en 2006, à l'initiative de la FREDON, pour accompagner et valoriser les communes qui s'engagent dans une démarche de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires. Elle est reprise dans plusieurs régions de France.

CHARTES

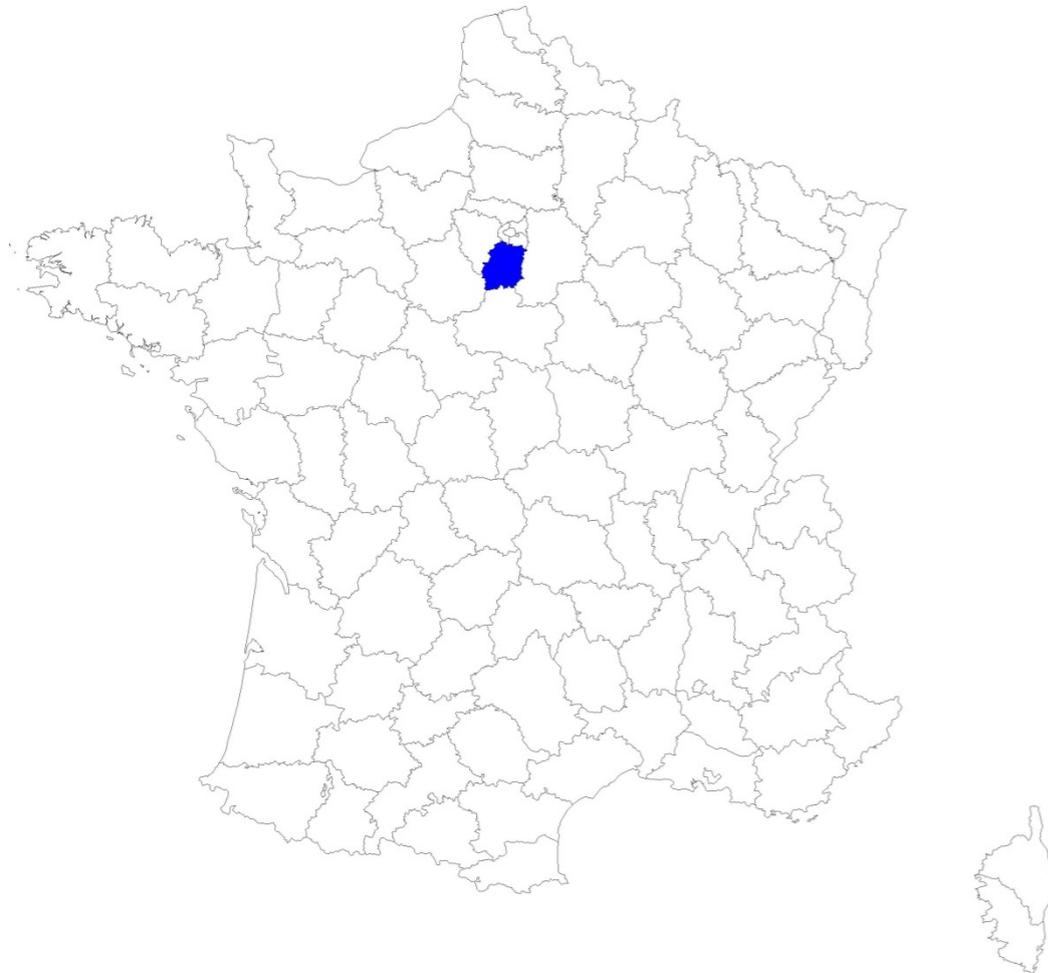


CHARTRE PHYT'EAUX JUINE – (SIARJA)

www.siarja.fr

Le programme Phyt'Eaux Juine I (2013-2017) a accompagné pendant 4 ans 35 communes du bassin. Ces communes ont bénéficié d'audits des pratiques d'entretien et de plans de gestion, ainsi que de formations des élus et agents communaux. Des outils de communication ont été proposés afin de sensibiliser les habitants aux nouvelles pratiques d'entretien. Les résultats des suivis annuels ont montré chaque année une diminution importante de l'utilisation des produits phytosanitaires au profit de techniques alternatives de désherbage.

CHARTES



CHARTE PHYT'ESSONNE – (SIARCE)

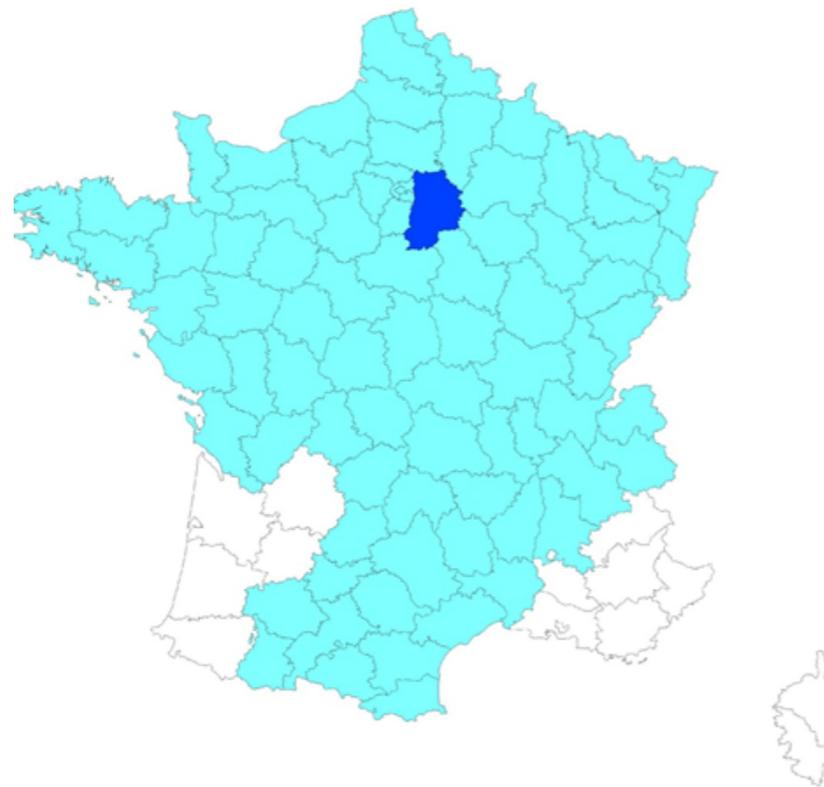
www.siarce.fr

Le SIARCE a pris le parti de développer un programme de lutte contre les pollutions par les pesticides, sous le nom de Phyt'Essonne.

Lancé en décembre 2012, le programme Phyt'Essonne vise à réduire et, à terme, supprimer les utilisations de pesticides sur le territoire de la rivière Essonne et son bassin, au profit des méthodes plus respectueuses de la santé humaine et de l'environnement.

Piloté par le Siarce et avec l'aide de ses partenaires financiers, l'État et les autres porteurs de projets de la région Ile-de-France, le projet a été divisé en deux parties :

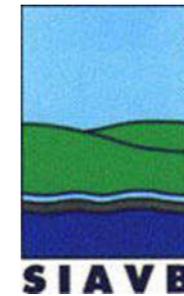
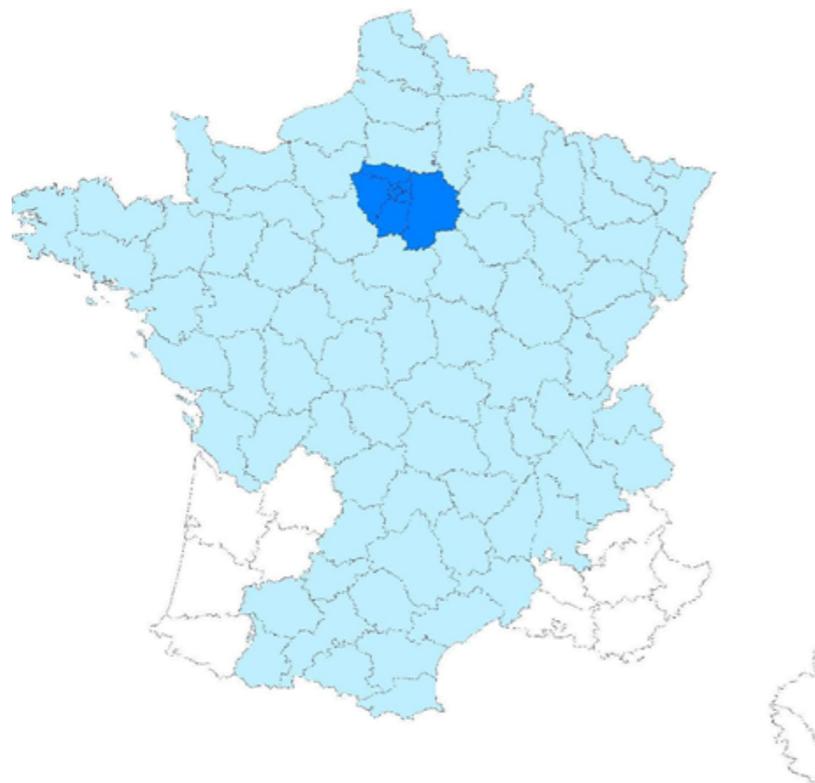
- La première phase (2012-2016) vise à sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire (particuliers, collectivités, agriculteurs, gestionnaires de voiries,...) sur les risques liés à l'usage des pesticides et à proposer aux douze communes adhérentes des solutions à mettre en œuvre pour améliorer les pratiques phytosanitaires, voire les supprimer.
- La deuxième phase (2016-2020) consiste à mener des actions plus spécifiquement auprès du monde agricole, pour une évolution des pratiques vers une agriculture plus « biologique ».



CHARTRE DE GESTION ÉCOLOGIQUE DES COMMUNES DU GÂTINAIS – (PNR DU GÂTINAIS FRANÇAIS)

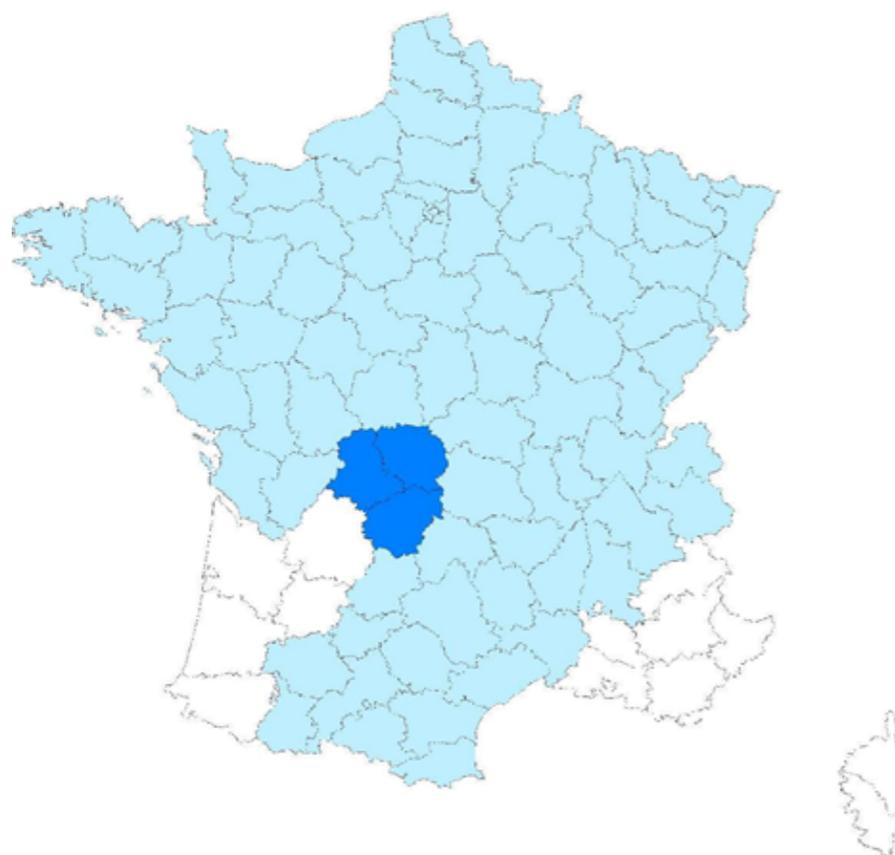
www.parc-gatinais-francais.fr

C'est le contrat qui concrétise le projet de protection et de développement du territoire pour 12 ans. Élaborée par les représentants des Communes, des Communautés de Communes, des Conseils départementaux, du Conseil Régional et de l'État, « les signataires », cette charte fixe les objectifs à atteindre et permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du parc.



CHARTRE PHYT'EAU BIÈVRE – (SIABV)
www.siavb.fr

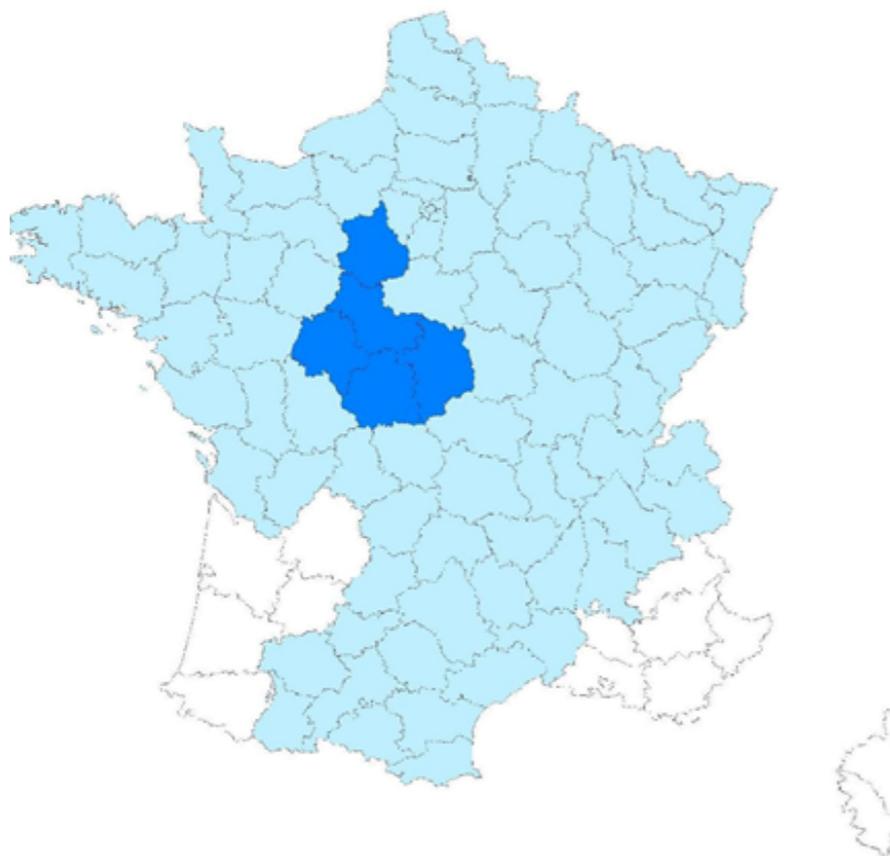
Le SIABV invite les collectivités à s'engager progressivement mais durablement pour la réduction de l'utilisation des pesticides sur son territoire. L'opération « Phyt'Eau Bièvre » a ainsi été créée en 2009 et vise à mettre en place une politique incitative et durable de limitation des usages de produits phytosanitaires pour tendre vers le zéro phytosanitaire sur l'ensemble de son territoire.



CHARTRE OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE DANS NOS VILLES ET NOS VILLAGES – LIMOUSIN (CPIE Corrèze / Limousin Nature Environnement / Fredon Limousin)
www.fredon-limousin.fr

Les pesticides sont présents partout dans l'environnement. Depuis près de cinquante ans, ils ont été dispersés massivement, polluant, par contamination, les eaux des rivières, la pluie, l'air, l'atmosphère et les sols. On les retrouve également dans les fruits, les légumes, les céréales et les produits d'origine animale.

Ces constats ont conduit le CPIE de la Corrèze avec Corrèze Environnement, Limousin Nature Environnement, le CPIE des Pays creusois et la Fredon Limousin à co-organiser une campagne régionale en collaboration : « Objectif : Zéro pesticide dans nos villes et villages ».

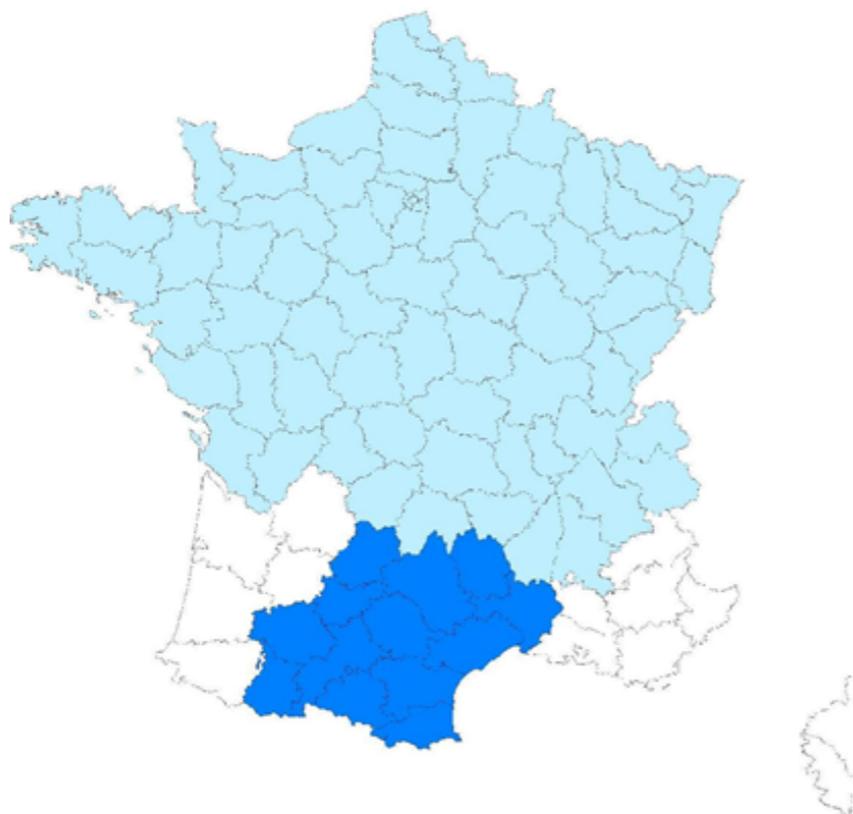


CHARTRE OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE DANS NOS VILLES ET NOS VILLAGES – CENTRE (France Nature Environnement Centre-Val-de-Loire)
www.fne-centrevalde Loire.org

L'opération « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » a été lancée dans le Loiret en 2006 par l'association Loiret Nature Environnement en partenariat avec le FREDON Centre-Val de Loire et Les jardiniers de France. C'est en 2010 que l'opération a été régionalisée par France Nature Environnement (FNE) Centre-Val de Loire avec pour objectif d'amplifier la démarche de réduction des pesticides en zone non agricole et ce notamment dans les communes.

Cette opération est un programme d'accompagnement visant à aider les communes à diminuer, voire arrêter, l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs voiries et espaces verts.

Les communes signataires de la Charte OZP sont accompagnées dans leur démarche par une association du réseau FNE Centre-Val de Loire.

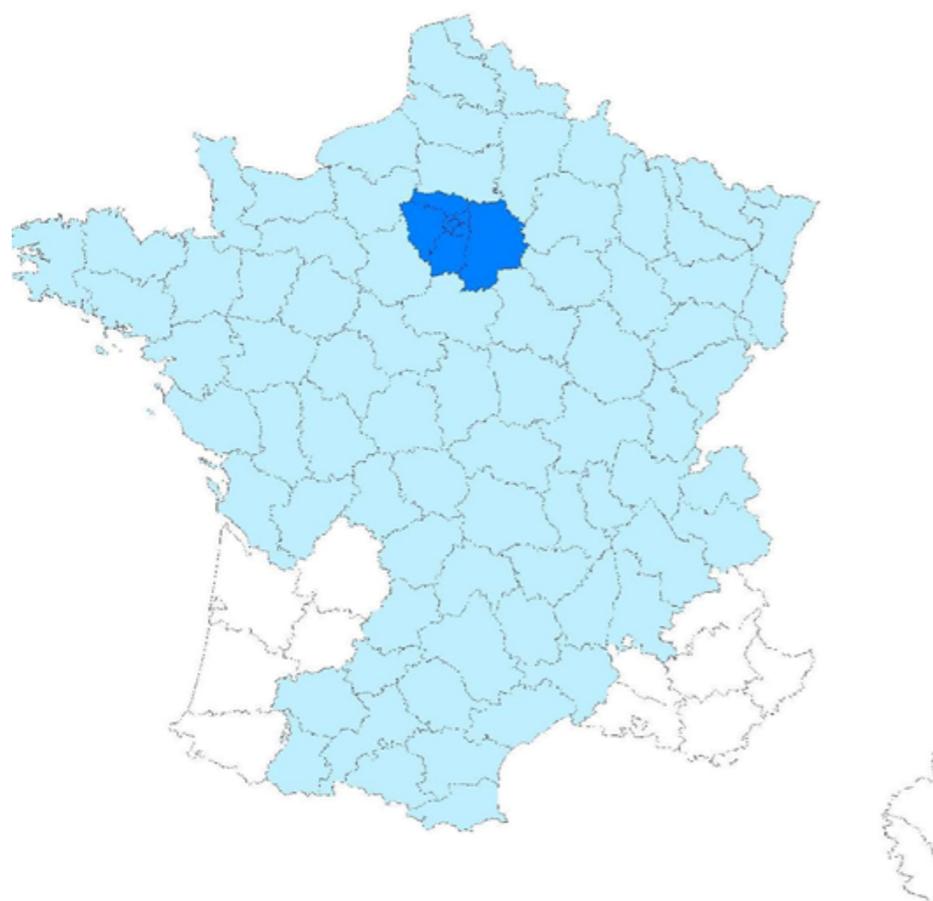


CHARTRE OBJECTIF ZÉRO PHYTO-OCCITANIE (Fredon Occitanie) www.fredonoccitanie.com

La charte régionale “Objectifs Zéro Phyto” est proposée aux collectivités de la région qui s’engagent à réduire leur utilisation de produits phytosanitaires. Elle est portée par la FREDON Occitanie (structure animatrice), en partenariat avec la préfecture d’Occitanie, l’Agence de l’eau Rhône Méditerranée Corse, l’Agence Régionale de Santé et la Région Occitanie.

Cette charte s’inscrit dans les objectifs du Plan Ecophyto 2 et répond à 3 objectifs :

- ACCOMPAGNER les gestionnaires des JEVI dans le changement de leurs pratiques
- PROPOSER un outil pour atteindre les objectifs du plan ECOPHYTO 2
- HARMONISER et VALORISER les actions menées par les signataires.

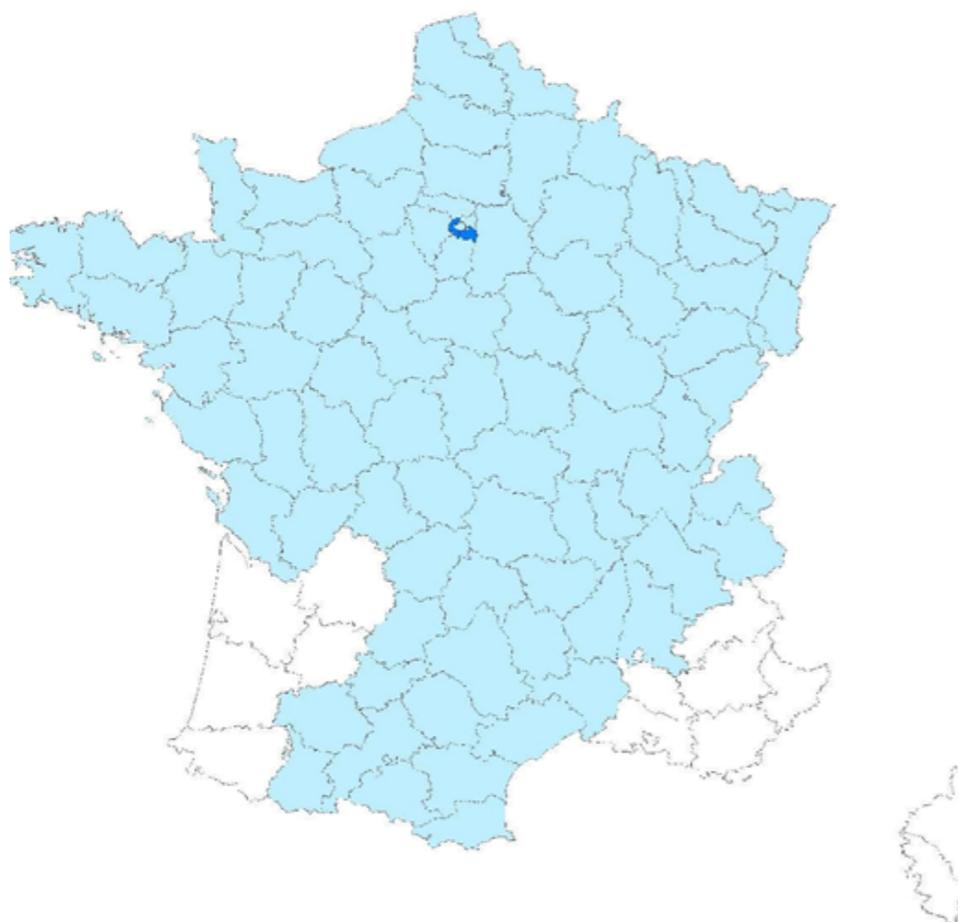


CHARTRE OBJECTIF ZÉRO PHYTO EN SEINE CENTRALE URBAINE (Contrat de bassin des Plaines et coteaux de la Seine Centrale Urbaine – Association Espaces)

www.seine-centrale-urbaine.org

Initiée en 2014, la démarche « Objectif zéro phyto en Seine Centrale Urbaine » accompagne tous les gestionnaires amenés à utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces.

Cette démarche répond à l'objectif de diminution des pollutions diffuses et de suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires retrouvés dans l'eau et les milieux aquatiques sur le bassin de la Seine centrale urbaine.



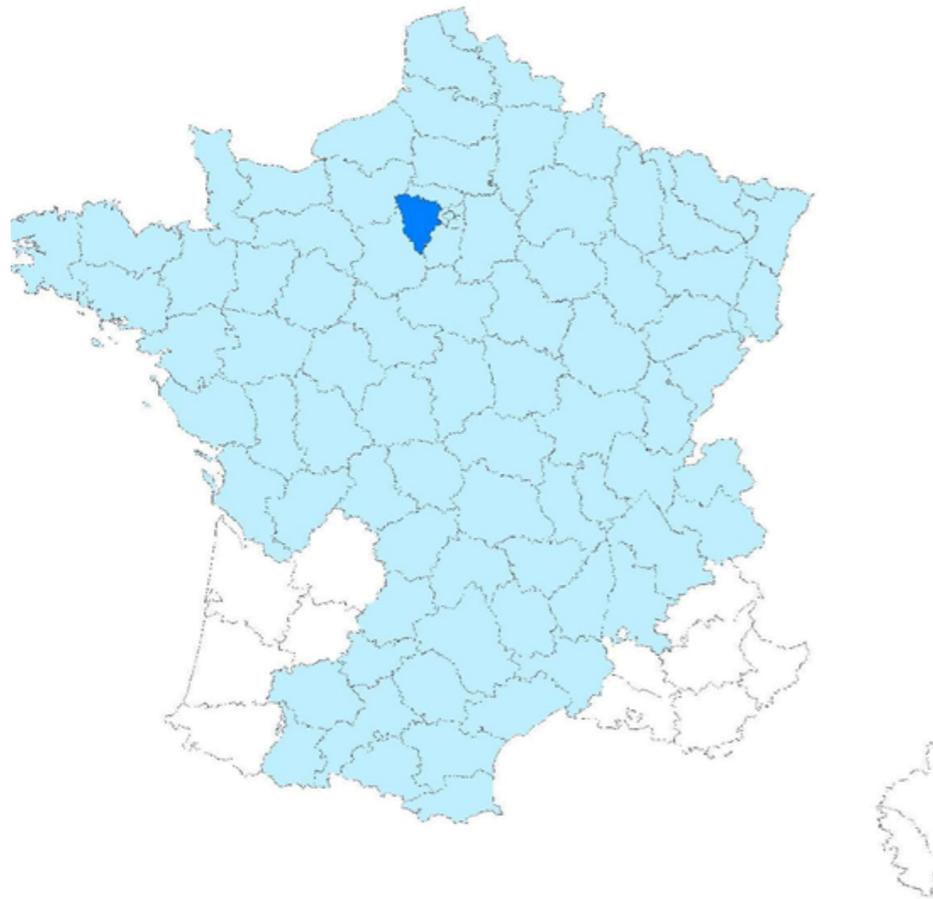
OPÉRATION « OBJECTIF ZÉRO PHYTO » - BIÈVRE AVAL (Syndicat mixte du Bassin Versant de la Bièvre) www.smbvb.fr

Dans le cadre de l'animation du contrat pour la réouverture de la Bièvre aval, le Syndicat Mixte du Bassin de la Bièvre (SMBVB) pilote depuis 2012 une opération « Zéro Phyto » auprès des communes.

Le SMBVB mobilise et encourage les collectivités du territoire à supprimer leurs traitements chimiques en mettant à leur disposition un bureau d'étude. Ainsi, le SMBVB propose aux collectivités compétentes et volontaires de :

- Réaliser un audit des pratiques de gestion des espaces
- Suivre une formation théorique et une formation pratique
- Mettre en place un plan de gestion des espaces
- Etre conseillées pour intégrer des clauses environnementales dans les CCTP de prestations de gestion des espaces et pour les contrôler
- Réaliser un suivi des pratiques
- Etre assistée pour produire des outils de communication sur leur changement de pratiques

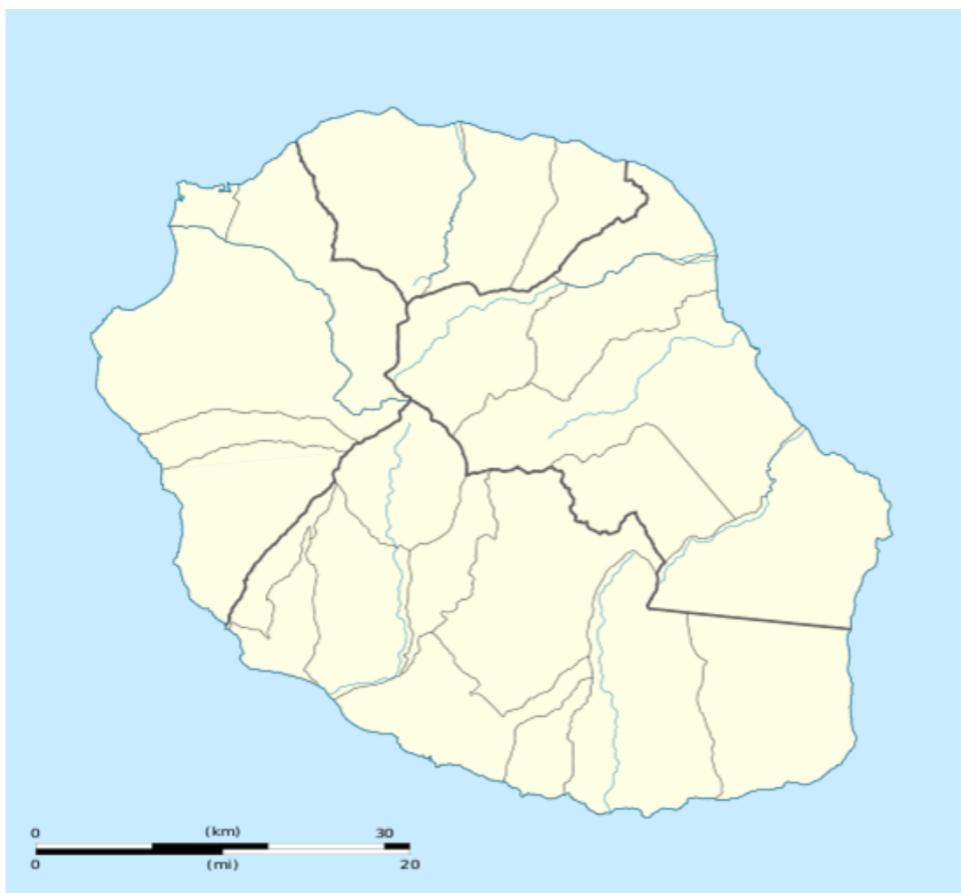
De plus, pour simplifier les démarches, le SMBVB s'occupe du suivi administratif de l'opération avec notamment la gestion des subventions qui s'élèvent à 80% (Agence de l'Eau Seine-Normandie : 50%, Région Ile-de-France : 25% et Département du Val-de-Marne : 5%).



CHARTE « ZÉRO PHYTO DANS LES ESPACES COMMUNAUX » (Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse)

www.parc-naturel-chevreuse.fr

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Parc met en œuvre sa charte « zéro phyto dans les espaces communaux », adoptée par le Comité syndical du parc en décembre 2016. Elle est aujourd'hui recensée parmi les 26 chartes du réseau « Terre Saine, communes sans pesticides ».

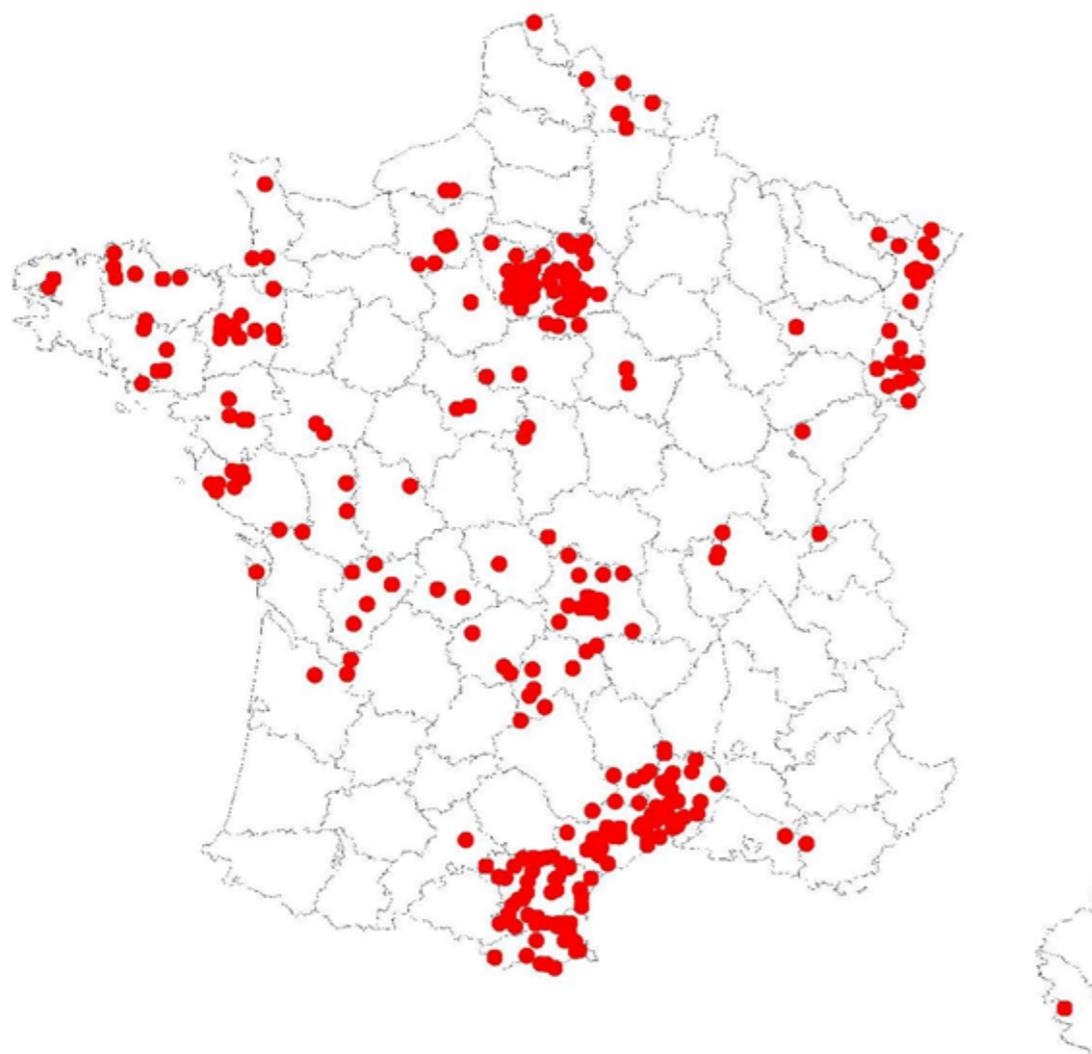


CHARTRE « POUR DES COLLECTIVITÉS SANS PESTICIDES À LA RÉUNION » (EPLEFPA/CFPPA Saint-Paul) **eplstpaul.net**

La charte « Pour des collectivités sans pesticides à la Réunion », initiée dans le cadre du plan Ecophyto et d'un projet multipartenaire (EPLEFPA/CFPPA de Saint-Paul, FDGDON et UNEP) pour les Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI), propose aux communes adhérentes de :

- Bénéficier d'un accompagnement administratif et technique par un suivi personnalisé permettant d'atteindre les objectifs nationaux de réduction et de suppression des pesticides.
- Mettre à disposition des outils de communication et de valorisation pour les gestionnaires d'espaces verts engagés dans la charte.
- S'engager dans un réseau d'acteurs moteurs permettant d'échanger et d'interagir ensemble sur des problématiques communes.

Labels



www.ecophyto-pro.fr – rubrique Terre Saine

L'opération « Terre Saine, communes sans pesticides » est la généralisation sur le territoire national de la démarche menée depuis plusieurs années en Poitou-Charentes « Terre Saine, villes et villages sans pesticides ».

Cette opération « Terre Saine » fédère et amplifie les actions d'ores et déjà conduites sur tout le territoire et concerne l'usage non-agricole des produits phytosanitaires.

L'opération prévoyait notamment la création d'un réseau national et d'un Label « Terre Saine, communes sans pesticides » en partenariat avec les Agences de l'eau, les porteurs de chartes d'accompagnement vers le zéro pesticide et des personnes référentes sur tout le territoire national.

Depuis 2015, le label Terre Saine a récompensé plus de 300 collectivités grâce à l'ouverture de 4 sessions de labellisation. La 5e est lancée depuis début 2018.

Labels

Villes et villages fleuris

www.villes-et-villages-fleuris.com



Organisé par le Conseil national des villes et village fleuris, le concours labellise les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes. En 2014, le cahier des charges « Villes et villages Fleuris » a évolué pour prendre davantage en compte la biodiversité. Le critère réglementaire de la transition vers le zéro pesticide dans l'obtention du Label prend une part importante.

Coproduction d'événementiels avec le CNFPT et échange de veille.

EcoJardin

www.label-ecojardin.fr



Outil de communication et de reconnaissance à destination du public, des équipes d'entretien et des élus, le label ÉCOJARDIN a été créé en 2012 par Plante & Cité, en partenariat avec des représentants du secteur des gestionnaires. Des grilles ont été construites pour l'évaluation des principes décrits dans le référentiel de gestion écologique. À l'instar de celui-ci, les grilles d'évaluation présentent un socle commun et se déclinent ensuite selon les différents types d'espaces verts concernés. Les critères des grilles d'évaluation se classent sur trois niveaux : critères essentiels, obligatoires ou facultatifs. Sans le respect des critères essentiels, l'obtention du label n'est pas possible (produits phytosanitaires proscrits, plan de formation, réduction de la production des déchets verts...)

label terre saine

www.ecophyto-pro.fr ;
www.developpement-durable.gouv.fr



La création du Label « Terre saine, communes sans pesticides » porté par le MTES vise à valoriser l'action des collectivités territoriales (communes et EPCI) qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires et les démarches collectives de réduction d'usage (chartes, etc.) sur l'ensemble des espaces publics gérés (voirie, espaces verts, terrain de sport, cimetières, cours d'école).

Jardin remarquable

www.culturecommunication.gouv.fr



Jardin remarquable est un label créé en 2004 par le ministère de la Culture avec le concours du Conseil national des parcs et jardins. Il vise à reconnaître et valoriser des parcs et jardins ouverts au public et bien entretenus. Ce label dépasse le cadre des jardins anciens, protégés ou non au titre des monuments historiques, pour inclure le champ des jardins de création récente.

Capitale française de la Biodiversité

www.capitale-biodiversite.fr



Le concours « Capitale française de la biodiversité » est destiné à toutes les communes de plus de 2000 habitants, communautés de communes, communautés urbaines ou d'agglomération, syndicats d'agglomération nouvelle ou métropoles. Il a pour objectif d'élire la « Capitale française de la biodiversité », de récompenser les collectivités les plus actives, celles qui auront fait le pari de protéger leur patrimoine naturel aussi bien que leur patrimoine bâti. Le concours permet à chaque collectivité de valoriser sa politique et ses actions, menées en faveur de la biodiversité, tant en matière de protection de la nature que de sensibilisation des citoyens ou de formation des personnels communaux. L'opération Capitale française de la biodiversité est co-organisée par l'Agence française pour la Biodiversité (AFB), l'association nationale Plante & Cité, centre d'ingénierie sur la nature en ville, et l'Agence régionale pour la Biodiversité en Île-de-France (ARB îdF).

Labels

capitale verte européenne

<http://ec.europa.eu/>



Le prix créé en 2009 et décerné par la Commission européenne récompense la volonté et la capacité d'une ville à résoudre des problèmes environnementaux en vue d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens et de réduire leur empreinte sur l'environnement dans son ensemble. Concrètement, les candidats sont évalués sur la base de douze indicateurs : la contribution locale à la lutte contre le changement climatique planétaire, les transports, les espaces verts urbains, le bruit, la production et la gestion des déchets, la nature et la biodiversité, l'air, la consommation d'eau, le traitement des eaux usées, l'éco-innovation et l'emploi durable, la gestion de l'environnement par les pouvoirs locaux et la performance énergétique. Nantes a été élue Capitale verte européenne en 2013.

Refuges LPO

<https://refuges.lpo.fr/>



La LPO développe le programme « Refuge LPO » qui consiste à encourager les propriétaires privés et publics à protéger concrètement la biodiversité de proximité en adoptant des mesures de gestion écologique sur leur terrain. L'objectif général est de créer un réseau d'espaces protégés sur des zones qui ne bénéficient habituellement pas de statut de protection particulière et de contribuer ainsi à la mise en place de la trame verte nationale.

Oasis Nature

www.humanite-biodiversite.fr



Une Oasis Nature, c'est un jardin, un parc, ou un domaine, mais c'est aussi un balcon ou une terrasse, où la nature est respectée et peut se développer. Dans tous les cas, c'est un espace où la biodiversité s'épanouit. Quelques fleurs suffisent pour faire revenir coccinelles, abeilles et papillons. Alors, aux oubliettes les trop grandes surfaces de gazons ras uniformes, les trop longues haies de thuyas et autres « déserts verts », finis les pesticides et la chasse... Voici venu le temps de la diversité !

Optez pour une haie champêtre, une prairie fleurie, un potager bio... Accrochez quelques nichoirs, installez des abris à insectes, créez une mare...

La nature ingénieuse vous étonnera ! Quelques mètres carrés peuvent suffire à l'apparition d'une flore et d'une faune riches et variées ! Et la multiplication de ces lieux d'accueil est une contribution certaine à la sauvegarde de la biodiversité pour le plus grand bien de la nature mais aussi pour le vôtre !

Jardins de noé

www.jardinsdenoe.org



Le programme « Jardins de Noé » vise à changer le comportement des jardiniers amateurs et professionnels en faveur de la biodiversité. En 2009, Noé a lancé le programme dont les objectifs sont de faire connaître ou redécouvrir la biodiversité, de créer un grand réseau de jardins dédiés à la biodiversité de proximité et de sensibiliser le grand public, les collectivités et les entreprises aux pratiques de jardinage favorables à la biodiversité, les inciter à les mettre en œuvre et à partager leurs expériences. Pour accompagner les jardiniers, Noé propose une charte de dix gestes simples et concrets à adopter progressivement dans leur jardin pour y accueillir la biodiversité (je favorise les plantes locales, j'améliore le sol naturellement, je protège les plantes naturellement, je fais un compost, je réduis ma consommation d'eau, j'aménage des habitats pour la faune locale).

Mise à jour réalisée en 2018 par le Pôle de compétences paysage et biodiversité - CNFPT-INSET Montpellier, avec l'appui technique de Plante & Cité.



Avec la contribution du réseau partenaires publics et associatifs zéro pesticide des collectivités, piloté par le CNFPT :



DIFFUSION

- formateurs et partenaires du CNFPT ;
- stagiaires des formations zéro pesticide offertes par le CNFPT.

Ce répertoire a vocation à être actualisé en fonction des nouvelles initiatives et partenaires identifiés pour rejoindre ce réseau

Document élaboré par le
Pôle de compétences
Ingénierie écologique/INSET
Montpellier avec l'appui
technique de Plante & Cité